

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal

13 mai 2025



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

1. Administration et affaires courantes

1.1 Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis.

**À L'ORDRE
DU JOUR**



1. Administration et affaires courantes

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2025

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2025, tel que présenté.

**PROCÈS-
VERBAL**



1. Administration et affaires courantes

1.3 Approbation de la liste des déboursés

D'APPROUVER le paiement de la liste des déboursés pour la période du 9 avril 2025 au 13 mai 2025 au montant de 1 877 825,14 \$ tel que soumis par le Service des finances.

LISTE DES DÉBOURSÉS



1. Administration et affaires courantes

1.4 Amendement à la résolution 2025-04-109 concernant l'acquisition d'une rétrocaveuse

CONSIDÉRANT la résolution 2025-04-109 adoptée à la séance ordinaire du conseil municipal le 8 avril 2025 concernant l'acquisition d'une rétrocaveuse;

CONSIDÉRANT QUE la résolution stipule que la dépense est financée par le budget de fonctionnement;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense doit être financée par une affectation au Fonds de roulement;

D'AMENDER la résolution 2025-04-109 afin de financer la dépense pour l'acquisition d'une rétrocaveuse par une affectation du Fonds de roulement remboursable sur une période de 10 ans.

1. Administration et affaires courantes

1.5 Nomination au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation des Laurentides

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 58.1.2 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* le gouvernement peut, par décret, constituer un office municipal d'habitation issu de la fusion d'offices municipaux existants;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption de la résolution 2024-06-157 dans laquelle la Municipalité a recommandé favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation des Laurentides, de l'Office municipal d'habitation des Hautes-Laurentides, de l'Office municipal d'habitation des Paysd'en-Haut, de l'Office municipal d'habitation de Prévost, de l'Office municipal d'habitation de Saint-Hippolyte, de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Sophie, de l'Office municipal d'habitation de Saint-Colomban et de l'Office municipal d'habitation de Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT la création de l'Office municipal d'habitation des Laurentides le 1er janvier 2025;

CONSIDÉRANT QU'il y lieu de nommer un représentant au sein du conseil d'administration;

DE NOMMER monsieur le conseiller Alain Lefièvre à titre de représentant au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation des Laurentides.

1. Administration et affaires courantes

1.6 Autorisation à Équipe Laurence - Demande de certification d'autorisation en milieu hydrique

D'AUTORISER Équipe Laurence à signer toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, ainsi qu'au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

1. Administration et affaires courantes

1.7 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

DE SOULIGNER officiellement le 17 mai comme étant la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.



Journée internationale
contre l'homophobie et la transphobie

1. Administration et affaires courantes

1.8 Participation au Défi pissenlits 2025

D'ADHÉRER à l'édition 2025 du Défi pissenlits lancé officiellement le 14 avril 2025 par Nature Action Québec et de payer les frais d'inscription de 200 \$;

DE PARTICIPER à la campagne en retardant la coupe de gazon sur les terrains municipaux afin d'offrir aux abeilles le nectar et le pollen des pissenlits et autres fleurs qui pourraient y pousser;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-110-00-996.



1. Administration et affaires courantes

1.9 Participation aux Assises 2025 de l'Union des municipalités du Québec

DE DÉLÉGUER deux conseillers ou conseillères ainsi que le maire pour participer aux assises annuelles de l'UMQ à titre de représentants de la Municipalité de Saint-Hippolyte;

D'AUTORISER le paiement des frais d'inscription au montant de 875 \$ pour les membres UMQ, ou 370 \$ pour les jeunes élus de 35 ans et moins, taxes en sus, par personne, ainsi que le remboursement des frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance sur présentation des pièces justificatives;

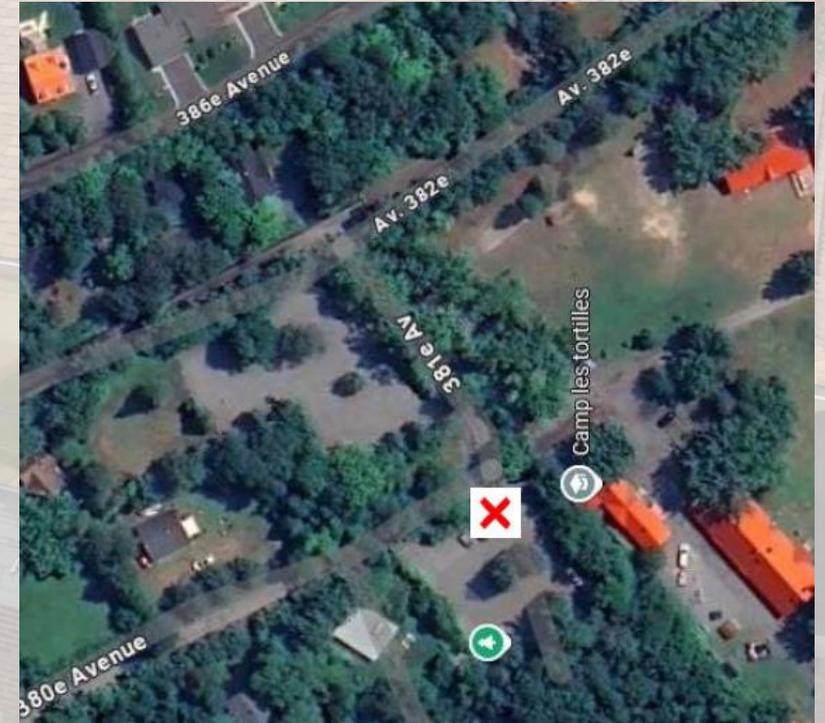
DE FINANCER les dépenses par une affectation du budget de l'année courante;

D'IMPUTER les dépenses au poste budgétaire 02-130-00-310.

1. Administration et affaires courantes

1.10 Ajout d'un arrêt à Saint-Hippolyte – Transport adapté et collectif (TAC) de la MRC de La Rivière-du-Nord

D'AJOUTER un point d'arrêt pour le service de transport adapté et collectif (TAC) à l'intersection de la 380^e Avenue et de la 381^e Avenue, soit face au parc du Grand-Héron.



1. Administration et affaires courantes

1.11 Cession du lot 6 633 974 pour la correction de l'emprise de la 51^e Avenue

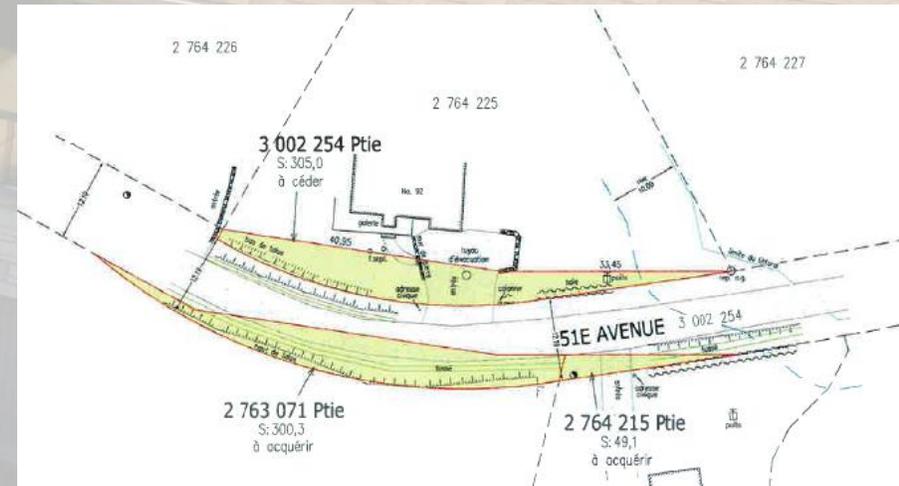
DE MANDATER l'étude LRV Notaires à la préparation de l'acte de cession du lot 6 633 974 à intervenir entre les propriétaires du lot 2 764 225 et la Municipalité de Saint-Hippolyte;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, la cession à intervenir entre les parties ainsi que tout document pour donner effet à la présente résolution;

DE DÉCRÉTER que les frais d'honoraires professionnels seront à la charge de la Municipalité;

DE FINANCER la dépense par une affectation du budget courant;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-140-00-412.



1. Administration et affaires courantes

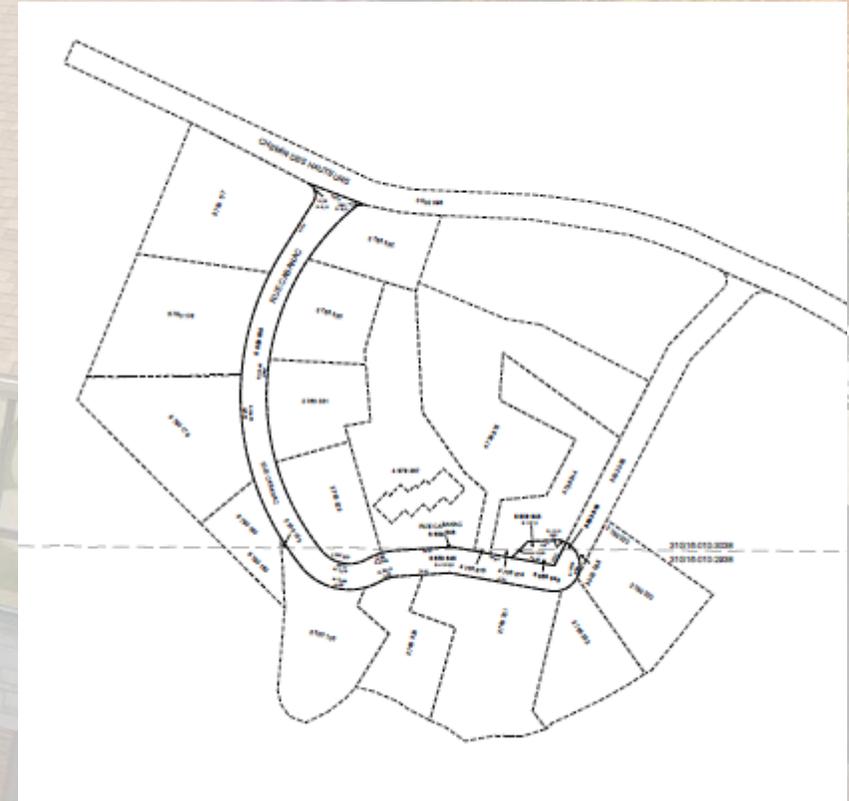
1.12 Cession du lot 6 659 645 sur la rue Cabanac

D'AUTORISER la cession du lot nouvellement créé étant le 6 659 645 du cadastre du Québec, à monsieur David Piquette pour la somme nominale de 1 \$;

DE MENTIONNER que les honoraires professionnels du notaire seront à la charge du requérant;

DE DÉCRÉTER que le lot 6 659 645 de la Municipalité ne fera plus partie du domaine public;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'acte de cession à intervenir entre les parties ainsi que tous les documents nécessaires aux fins de la présente résolution.



SOUSSIONS, CONTRATS ET RÉGLEMENTS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

2. Soumission, contrats et règlements

- 2.1 Octroi de contrat – Travaux d'aménagement d'un parc et d'une patinoire au parc Connelly (2025GEN01-AOP)

SÉANCE EXTRAORDINAIRE À VENIR LE 20 MAI 2025

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat – Acquisition d'un panneau d'affichage numérique (2025COM01-DDP)

D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition d'un panneau d'affichage numérique à Libertévision au montant de 83 769 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du documents de la demande de prix;

DE FINANCER cette dépense par un emprunt au fonds de roulement remboursable sur une période de 5 ans;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-100-00-725.

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.3 Octroi de contrat – Arrachage et bâchage de myriophylle à épis (2025ENV03-AOP)

DE FINANCER cette dépense en partie par le Règlement n° 1268-24 concernant la tarification relative au projet de lutte contre le myriophylle à épi au Lac Écho, en partie par les sommes à recevoir de la tarification des résidences de la Ville de Prévost et en partie par des aides financières et dons à recevoir par l'ARLEQ;

DE FINANCER le déficit des premières années par le surplus accumulé, lequel sera renfloué au fil des années par les différents montants à recevoir mentionnés précédemment;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-470-00-450.

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.4 Modification au Règlement n°1206-21-01

DE MODIFIER le Règlement d'emprunt n° 1206-21-01 modifiant le Règlement n° 1206-21 décrétant une dépense de 3 250 053 \$ et un emprunt de 2 185 565 \$ pour la construction d'une patinoire réfrigérée et d'un projet de parc intégré par l'ajout de l'article suivant :

ARTICLE 6.

L'article 3 et modifié :

- par le remplacement de «785 000 \$» par « 1 000 000 \$ ».
- par le remplacement de « 279 488 \$ » par « 785 000 \$ ».

2. Soumission, contrats et règlements

- 2.5 Dépôt et avis de motion – Règlement n° 1260-24-01 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire n° 1260-24

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.6 Dépôt et avis de motion – Règlement n° 1267-24-01 modifiant le Règlement n° 1267-24 concernant la tarification de l'ensemble des services municipaux

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.7 Adoption du Règlement n° 1271-25 décrétant une dépense et un emprunt de 360 000 \$ pour des tests de fiabilité et des travaux d'amélioration d'infrastructure de l'aqueduc municipal

ADOPTION DE RÈGLEMENT



2. Soumission, contrats et règlements

2.8 Adoption du Règlement SQ-900-55 modifiant le Règlement SQ-900 sur la circulation et le stationnement

TYPE	INSTALLÉ SUR	À L'INTERSECTION DE	DIRECTION
Arrêt	Chemin de la Carrière	Chemin de la Chapelle	N-E
Arrêt	Chemin de la Carrière	Chemin de la Chapelle	S

ADOPTION DE RÈGLEMENT



RESSOURCES HUMAINES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

3. Ressources humaines

3.1 Dépôt du rapport mensuel du Service des ressources humaines

2025	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Administration générale, RH et communications	5	5	4	5	5							
Greffe	3	3	3	3	3							
Finances	5	5	5	5	4							
Travaux publics	12	12	13	14	20							
Urbanisme	6	6	6	6	6							
Environnement	4	3	4	5	5							
Loisirs	4	4	5	5	5							
Culture et bibliothèque	11	11	11	11	11							
Sécurité incendie	26	26	26	26	26							
Sécurité communautaire	2	2	2	3	3							
Parcs et espaces verts	8	8	8	7	6							

3. Ressources humaines

3.2 Embauche et nomination de patrouilleurs nautiques – postes saisonniers

D’EMBAUCHER mesdames Florence Deslauriers, Aimy Séguin, Samy-Jade Labelle-Boudreau et Laurie Gervais ainsi que messieurs Noah Masse, Yohann Dodge et Christopher Blouin à titre de patrouilleurs nautiques, pour un nombre d’heures à déterminer et de les nommer à titre d’inspecteurs municipaux aux fins d’application des règlements municipaux, et patrouilleurs nautiques pour l’application des règlements découlant de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada* énumérés ci-dessus pour la saison estivale 2025;

3. Ressources humaines

3.3 Nomination d'une coordonnatrice au Service des travaux publics – poste cadre permanent à temps plein

D'EMBAUCHER madame Christine Demers au poste-cadre permanent à temps plein à titre de coordonnatrice au Service des travaux publics, rétroactivement au 28 avril 2025 selon les conditions prévues à la Politique sur les conditions de travail des employés-cadres;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document pour donner effet à la présente résolution.

3. Ressources humaines

3.4 Lettre d'entente 2025-003 – Création d'un poste de technicien paie et ressources humaines

TRAVAUX PUBLICS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel



SAINT-HIPPOLYTE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

Imprimé le 29 avril 2025

Service: TRAVAUX PUBLICS

Type de demande: Requête, Plainte, Interne, Accueil et information

Qualité des services

Rapport des indicateurs de performance - avril 2025

TRAVAUX PUBLICS	Demande	Mensuel		Depuis le début de l'année	
	En attente	Complétée	Reçue	Complétée	Reçue
ADMINISTRATION	0	2	2	4	3
ARBRES	90	2	92	2	92
CHEMIN	18	30	33	34	45
DEMANDE INTERSERVICES	2	2	0	6	6
DENEIGEMENT	1	2	1	9	8
ECLAIRAGE	16	0	5	29	44
FOSSÉ	14	4	10	4	11
ORDURES	0	0	0	2	1
PONCEAU	11	2	7	7	15
SIGNALISATION	2	8	4	13	11
VOIRIE	2	0	2	6	3
Total TRAVAUX PUBLICS	156	52	156	116	239
Total	156	52	156	116	239

MENSUEL



81 %

CUMULATIF



79 %

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités de déneigement

MOIS	NEIGE (CM)	PLUIE (MM)	NOMBRE DE SORITES	REMARQUES
Novembre	5	51	1	
Décembre	54	61	19	
Janvier	18	13	13	
Février	78	-	13	
Mars	17	27	9	
Avril	19	37	3	

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités à venir en mai

- Opération de colmatage de nids de poule;
 - Nivelage et réparation des chemins;
 - Connexion de compteurs d'eau aux bâtiments desservis par l'aqueduc municipal;
 - Balayage des rues et des stationnements municipaux;
 - Retour au travail progressif des employés surnuméraires;
 - Vidange des trous d'homme et des trappes à sédiments;
 - Marquage des lignes axiales et des accessoires.
-
- **RAPPEL:**
 - Respectez les limites de vitesse pour votre sécurité.
 - Respecter nos travailleurs sur les divers chantiers routiers.
 - Être courtois avec l'entrepreneur en balayage de rues.



4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Programmation – Travaux routier 2025



ROUTES	EMPLACEMENTS	DISTANCE EN MÈTRES
Chemin du Lac- Connelly	Du ch. de la Carrière jusqu'au ch. du petit Ruisseau	1 200
Chemin du Mont-Rolland	Du ch. du Lac-Montaubois jusqu'à la limite de Piedmont	800
Chemin du Lac-Bertrand	De la rue Dion jusqu'à la rue de l'Équerre	210
Chemin du Lac-Bertrand	Du 223 jusqu'au 269 ch. du Lac-Bertrand	400
59 ^e et 51 ^e Avenue	Du 63, 59 ^e Av. jusqu'au 238, 51 ^e Av.	1 000
Rue de l'Érablière Ouest	De la rue de l'Érablière Est jusqu'au 31, rue de l'Érablière Ouest	268
305 ^e Avenue	Du 95 au 31, 305 ^e Av.	450
Rue Desjardins	Entre la 81 ^e Av. et la 90 ^e Av.	1 000
Rue Louben	Au complet	198

L'avancement des travaux peut varier selon la météo et la disponibilité des sous-traitants.

4. Travaux publics

4.1 Dépôt ru rapport mensuel

Programmation – Travaux routier 2025

ROUTES	FOSSÉS	ÉMONDAGE	CORRECTION PONCEAUX/ ROCHES	PULVÉRISATION PAVAGE	PAVAGE	ACCOTEMENT
Ch. du Lac- Connelly	30 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Ch. du Mont-Rolland	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Ch. du Lac-Bertrand	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Ch. du Lac-Bertrand	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
59 ^e et 51 ^e Avenue	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Rue de l'Érablière Ouest	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
305 ^e Avenue	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Rue Desjardins	50 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Rue Louben	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %

L'avancement des travaux peut varier selon la météo et la disponibilité des sous-traitants.

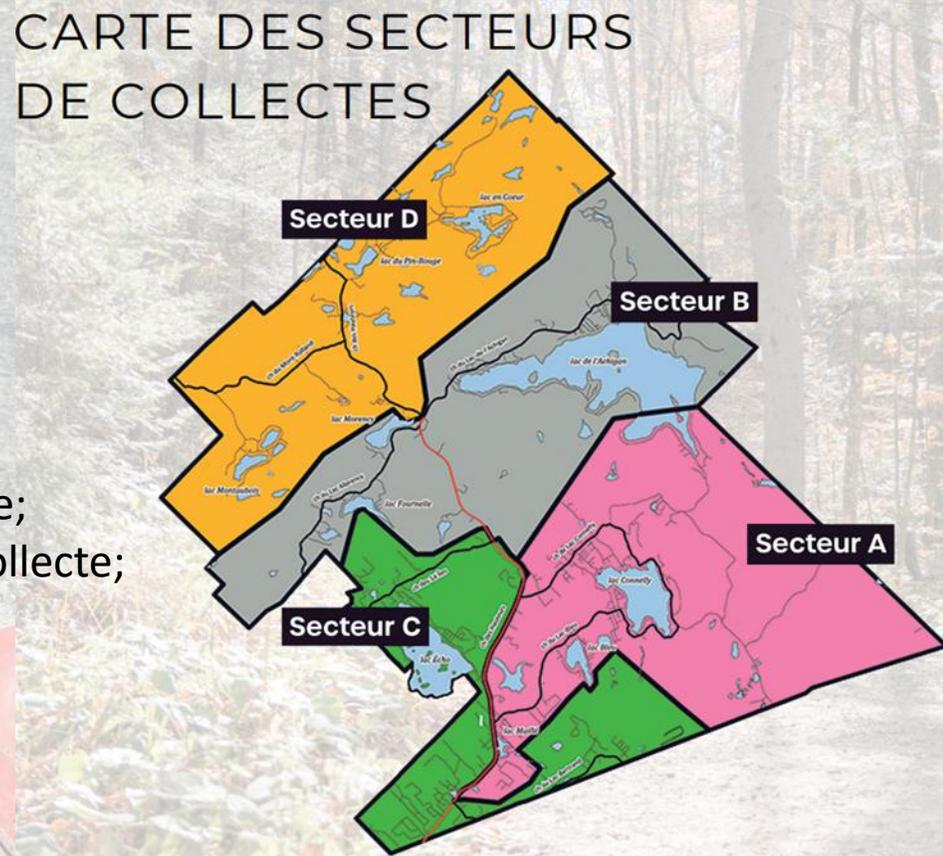
4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Collecte et déchetage de branches

- Offert gratuitement de mai à octobre;
 - Première semaine du mois: secteur A et C;
 - Troisième semaine du mois: secteur B et D;
- Un maximum de 15 minutes est accordé par collecte;
- Un maximum de 2 demandes de collecte par adresse civique pour l'année;
- Inscription obligatoire en ligne au plus tard à midi le jeudi précédent la collecte;
- **RAPPEL:**
 - Les branches doivent être placées en bordure de la rue le dimanche précédent la collecte;
 - Déposer les gros bouts des branches du côté de la rue, pas plus de 5 pieds de haut;
 - Diamètre maximum de 4 pouces. Aucune bûche, souche et débris;
 - Le nettoyage des résidus est la responsabilité du propriétaire.

CARTE DES SECTEURS DE COLLECTES



URBANISME



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport mensuel Permis et certificats

PERMIS

Municipalité de Saint-Hippolyte
 2223 Chemin des Forêts
 Saint-Hippolyte
 J0A 1A1
 Téléphone: (450) 563-2505 Télécopieur: (450) 563-2507

SAINT-HIPPOLYTE

TYPE / NATURE / DESCRIPTION	PERMIS NO
PROPRIÉTAIRE	ÉMIS LE
	EN VIGUEUR JUSQU'AU
SITE DES TRAVAUX CADASTRE(S)	
Signature	RESPONSABLE DU DOSSIER

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

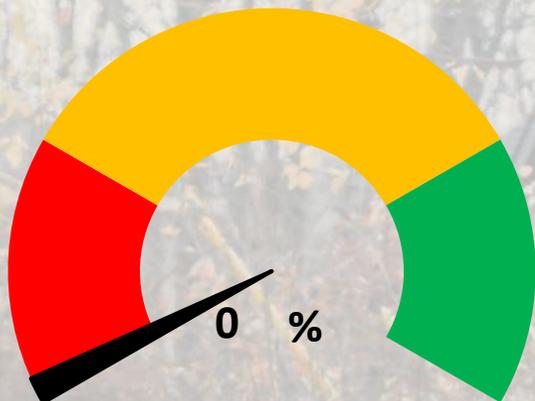
TYPE DE PERMIS	Nombre émis
Abattage d'arbres (10 et moins)	16
Installation septique	13
Ouvrage de prélèvement des eaux	7
Piscine hors terre	6
Construction neuve maison	5
Clôture	3
Galerie, patio, perron, véranda ouverte	3
Logement d'appoint ou intergénérationnel	3

Comparatif	Mensuel (avril 2025)			Annuel		
	2025	2024	Diff.	2025	2024	Diff.
Nombre émis	80	188	- 108	270	400	- 130
Valeur totale	3 885 033 \$	11 015 110 \$	- 7 130 077 \$	18 489 139 \$	26 067 218 \$	- 7 578 079 \$
Résidence						
▪ Nombre	5	17	- 12	32	37	- 5
▪ Valeur	2 240 000 \$	7 241 000 \$	- 5 001 000 \$	13 120 763 \$	14 591 800 \$	- 1 471 037 \$
Inst. septique	13	24	- 11	51	46	5

5. Urbanisme

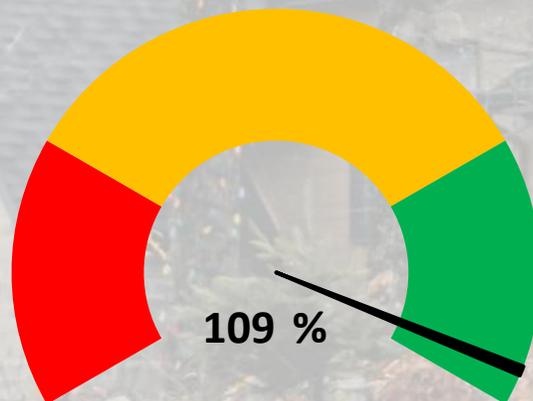
5.1 Dépôt du rapport mensuel Dossiers d'infractions et Requêtes

REQUÊTES - **AVRIL** 2025



Reçue	3
Complétée	0

REQUÊTES - **ANNÉE** 2025



Reçue	11
Complétée	12

Requête(s) reçue(s) en avril	Nombre
Bâtiments accessoires	0
Bâtiments principaux	0
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	2
Terrain	1

Requête(s) complétée(s) en avril	Nombre
Bâtiments accessoires	0
Bâtiments principaux	0
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	0
Terrain	0

5. Urbanisme

Demande de dérogations mineures

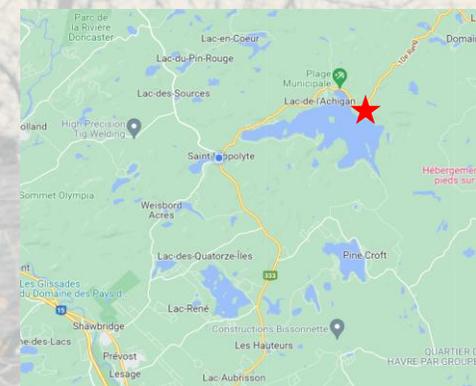
DÉROGATIONS MINEURES



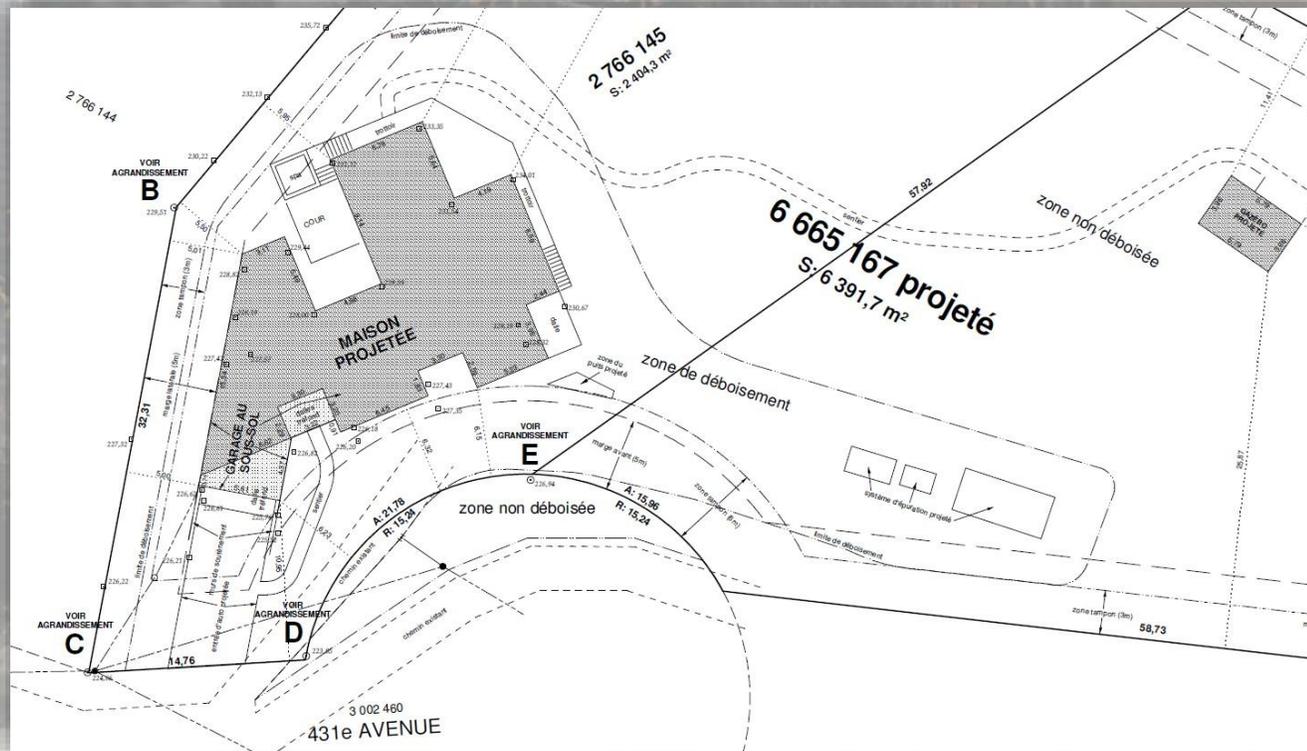
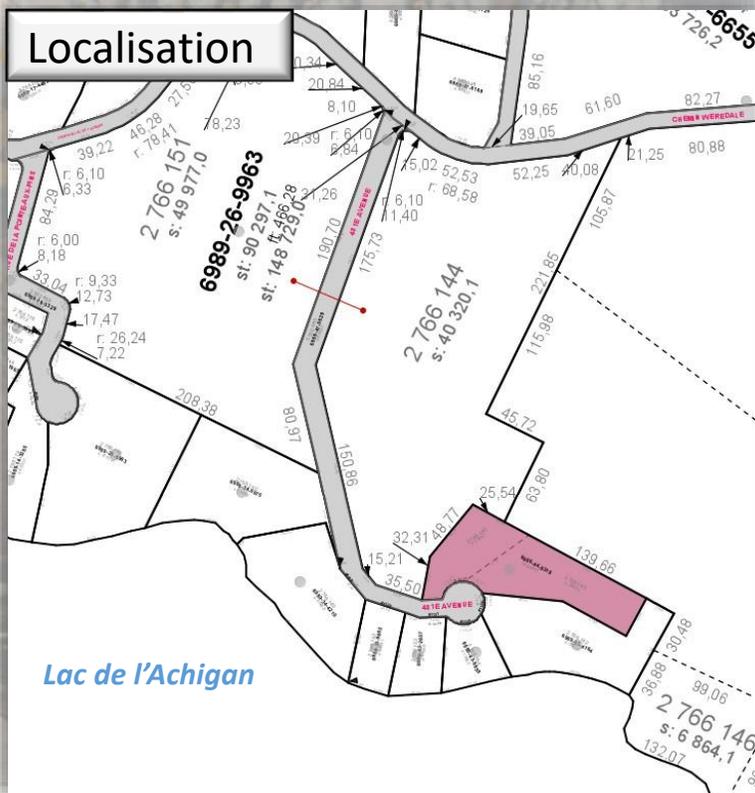
5. Urbanisme

5.2 DDM 2025-0007 : 1134, 431^e Avenue

La demande consiste à autoriser, pour l'habitation projetée, que celle-ci empiète de 4,85m dans la marge avant de 11m et de 3m dans la marge latérale gauche de 5m sur un terrain de 1 500 m² et plus de la zone H-313.



Plan projet d'implantation

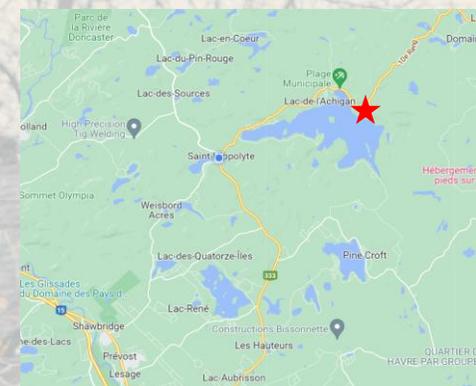


RECOMMANDATION

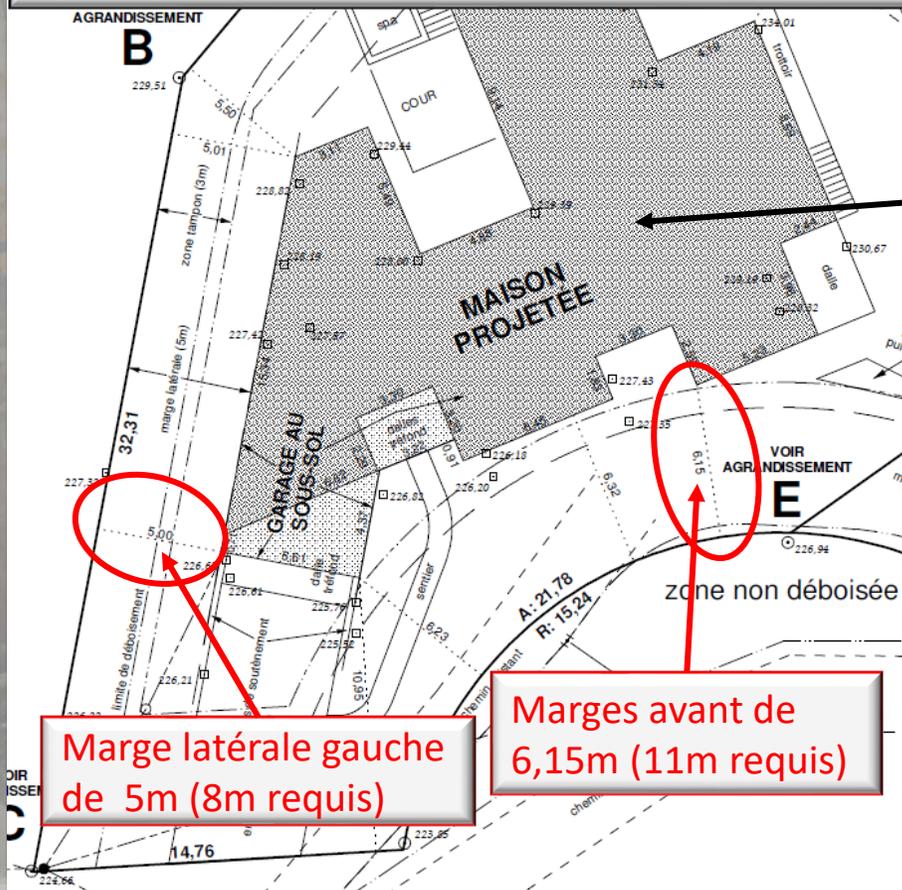
Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

5.2 DDM 2025-0007 : 1134, 431^e Avenue...suite

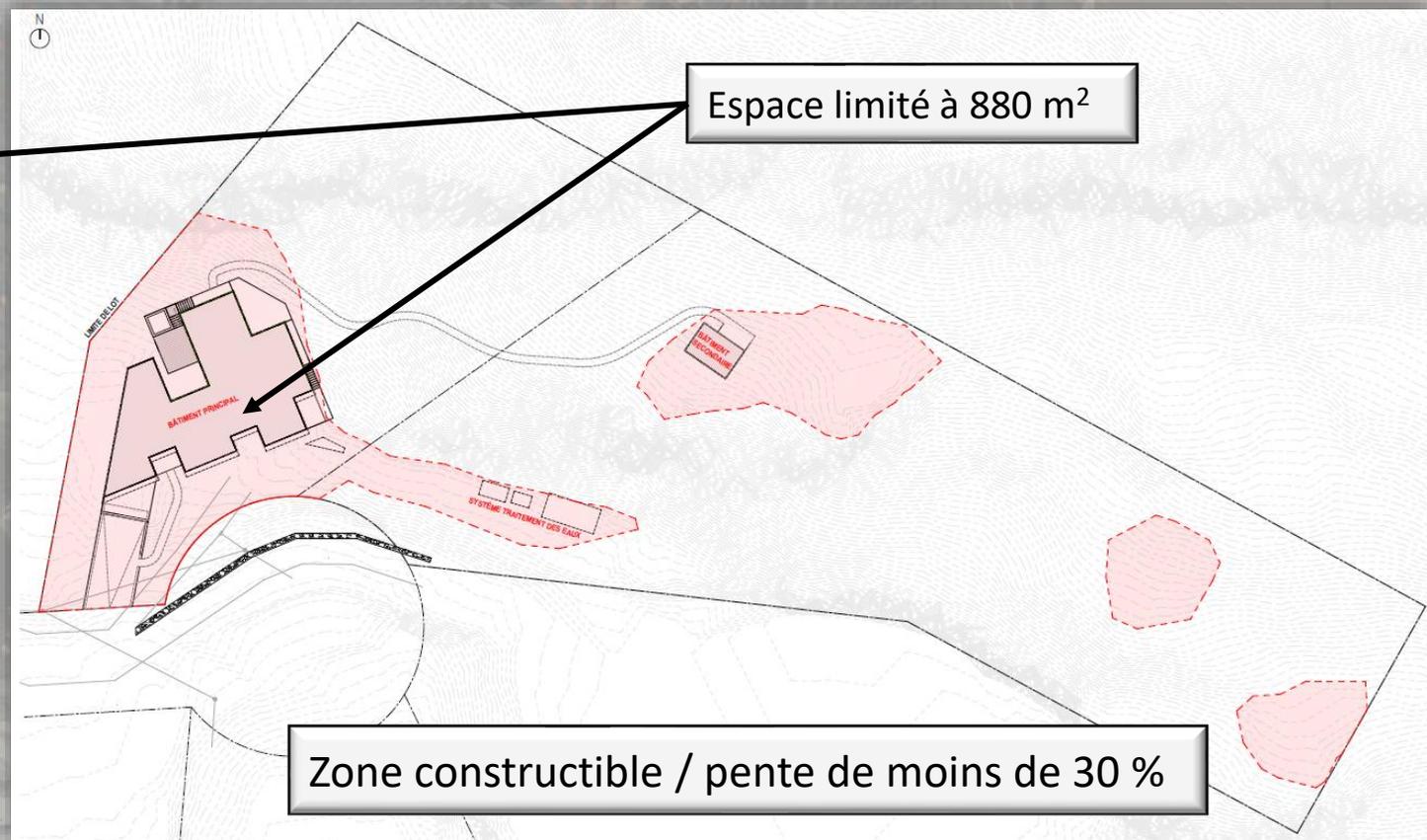


Plan projet d'implantation(agrandi)



Marge latérale gauche de 5m (8m requis)

Marges avant de 6,15m (11m requis)



Zone constructible / pente de moins de 30 %

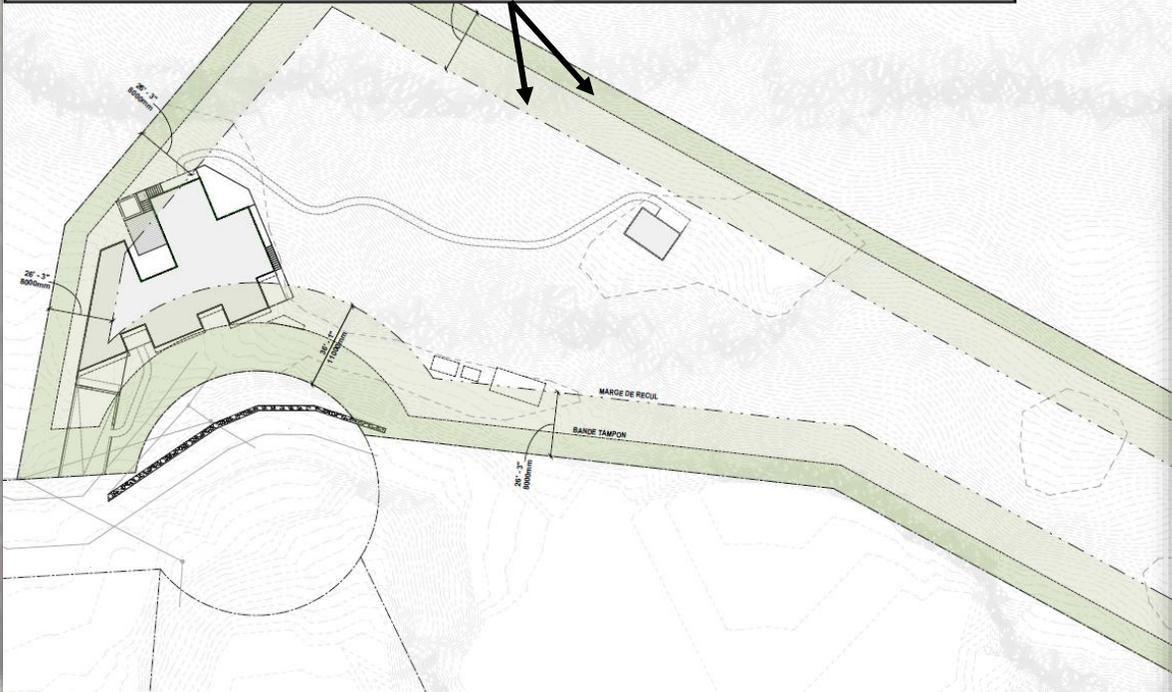
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

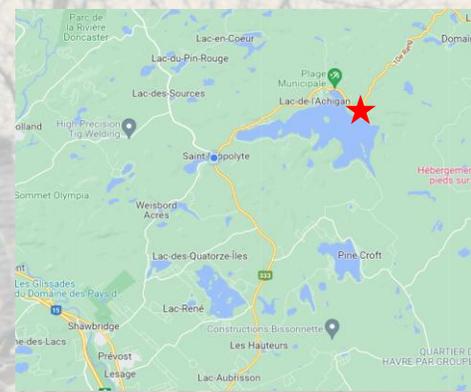
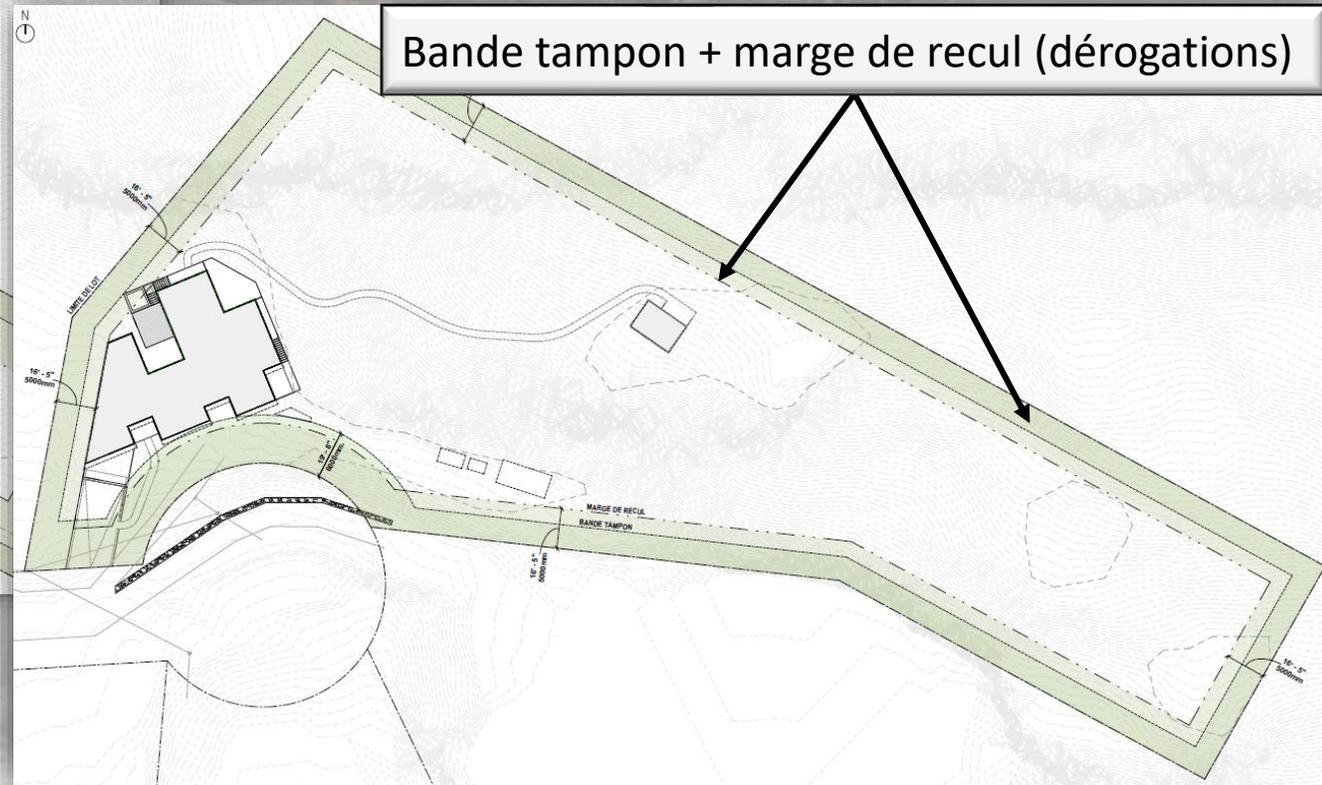
5. Urbanisme

5.2 DDM 2025-0007 : 1134, 431^e Avenue...suite

Bande tampon + marge de recul (règlementation)



Bande tampon + marge de recul (dérogations)



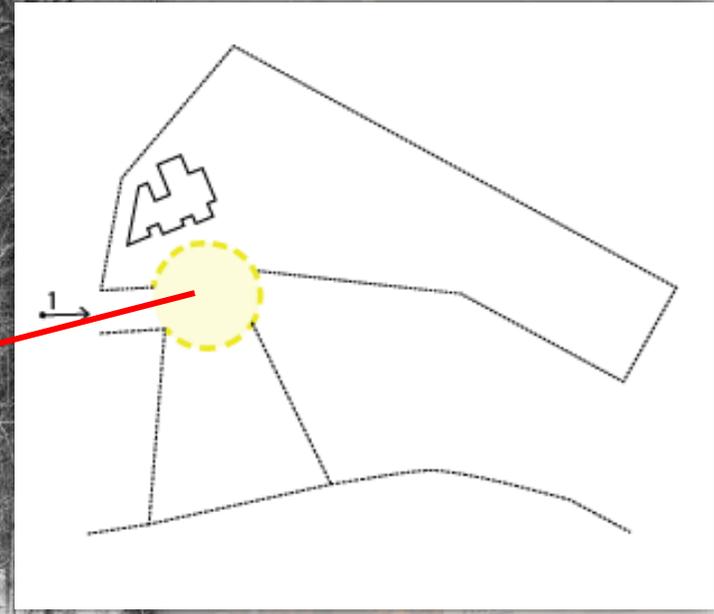
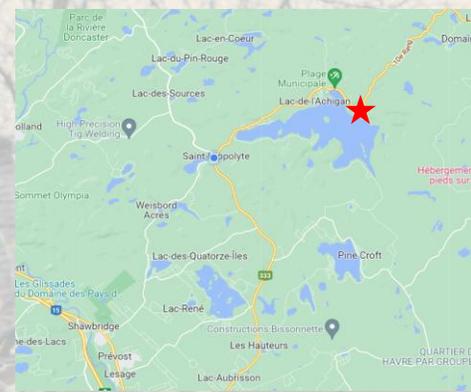
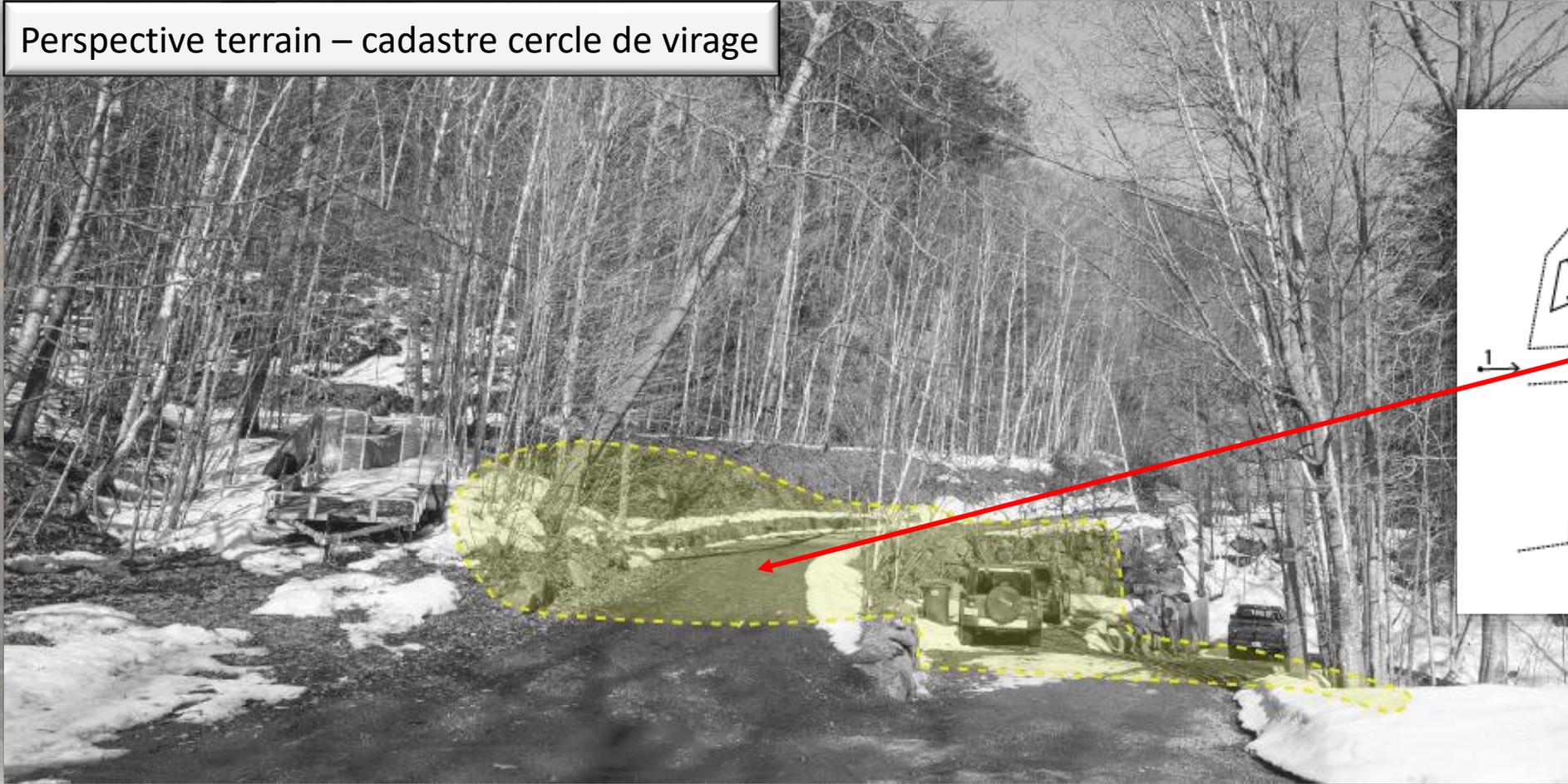
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

5.2 DDM 2025-0007 : 1134, 431^e Avenue...suite

Perspective terrain – cadastre cercle de virage

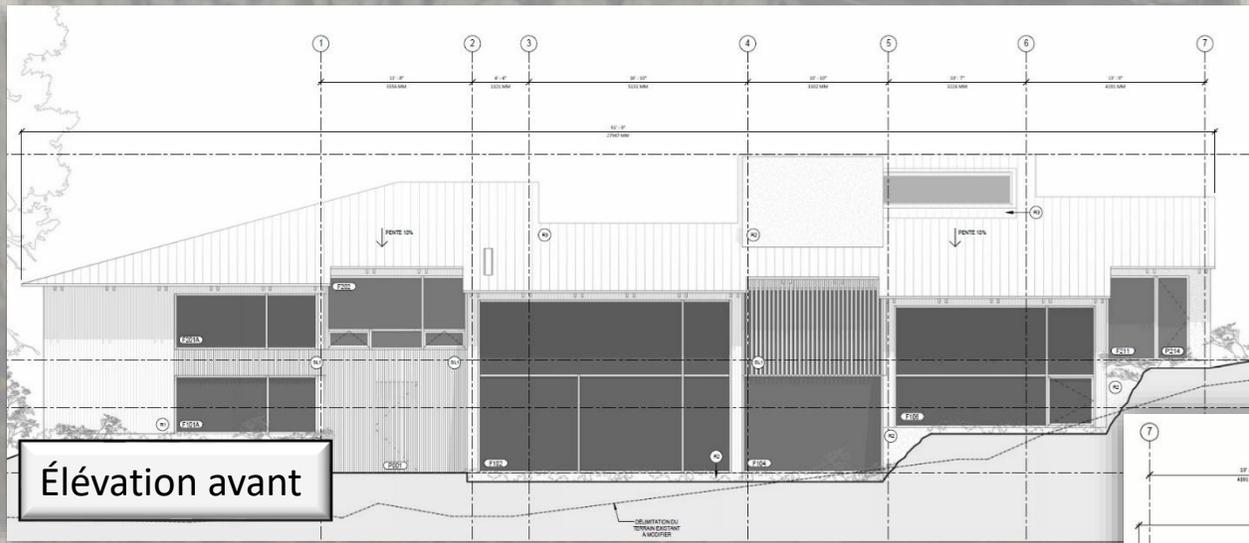
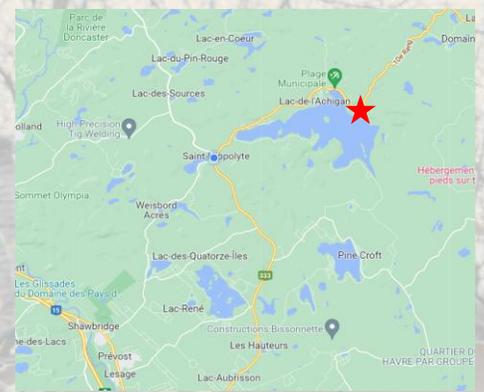


RECOMMANDATION

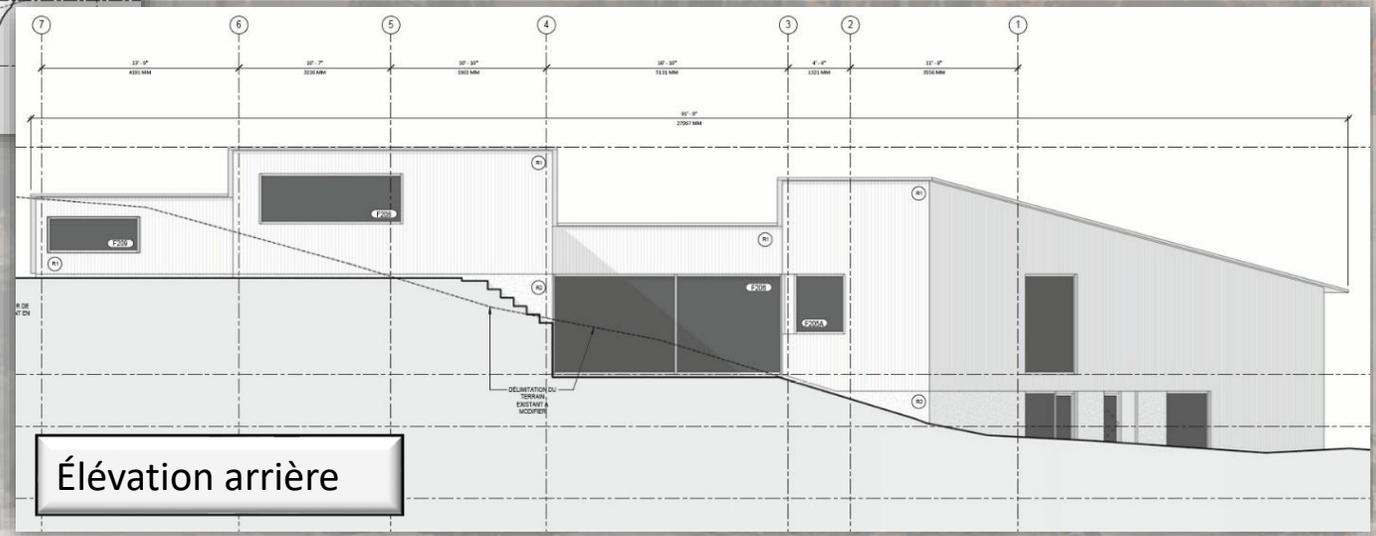
Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

5.2 DDM 2025-0007 : 1134, 431^e Avenue...suite



Élévation avant



Élévation arrière

Extraits du plan de construction

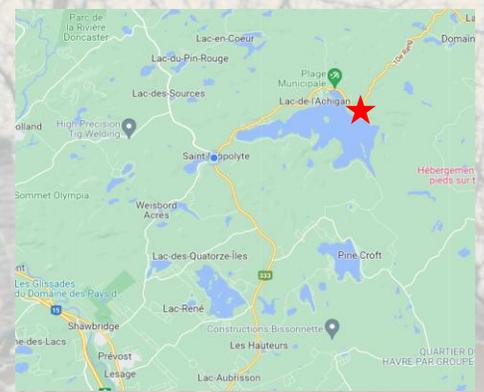
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

5.2 DDM 2025-0007 : 1134, 431^e Avenue...suite

Projection 3D



Vue en hiver



Vue en été



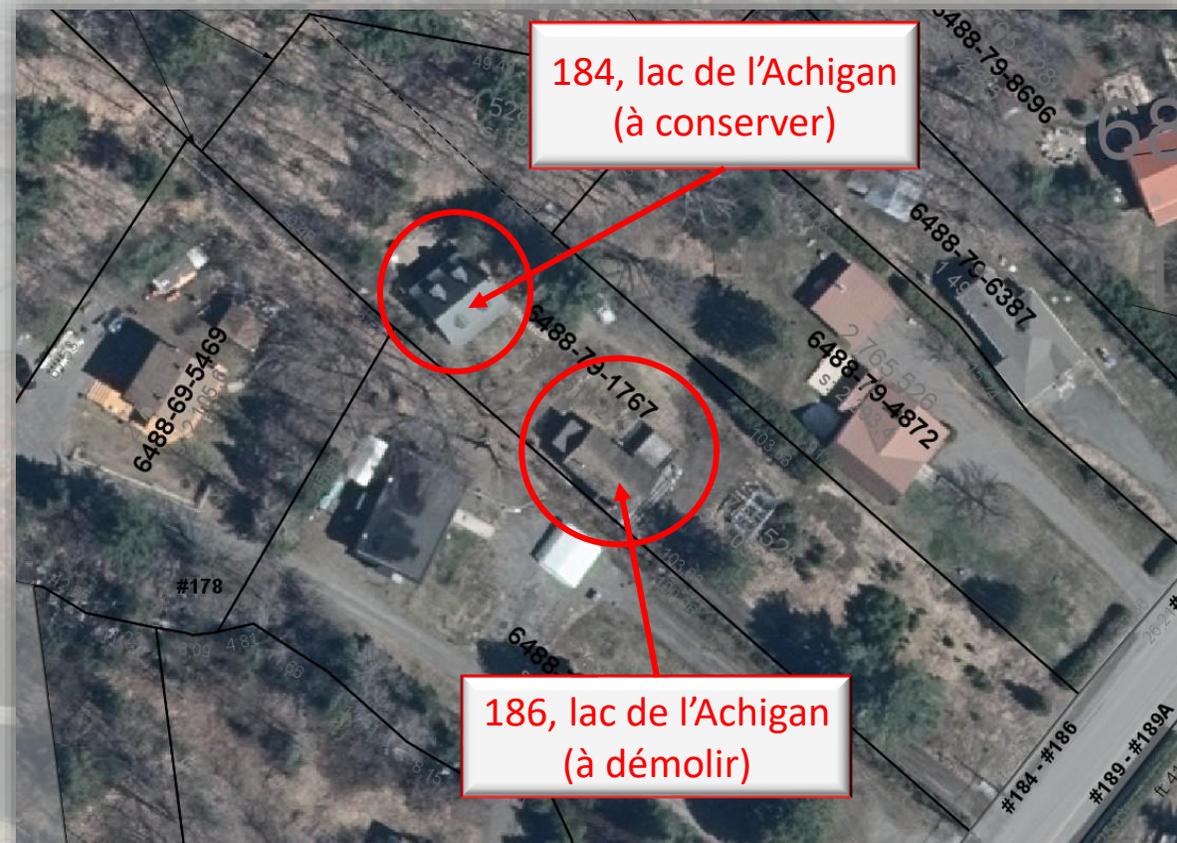
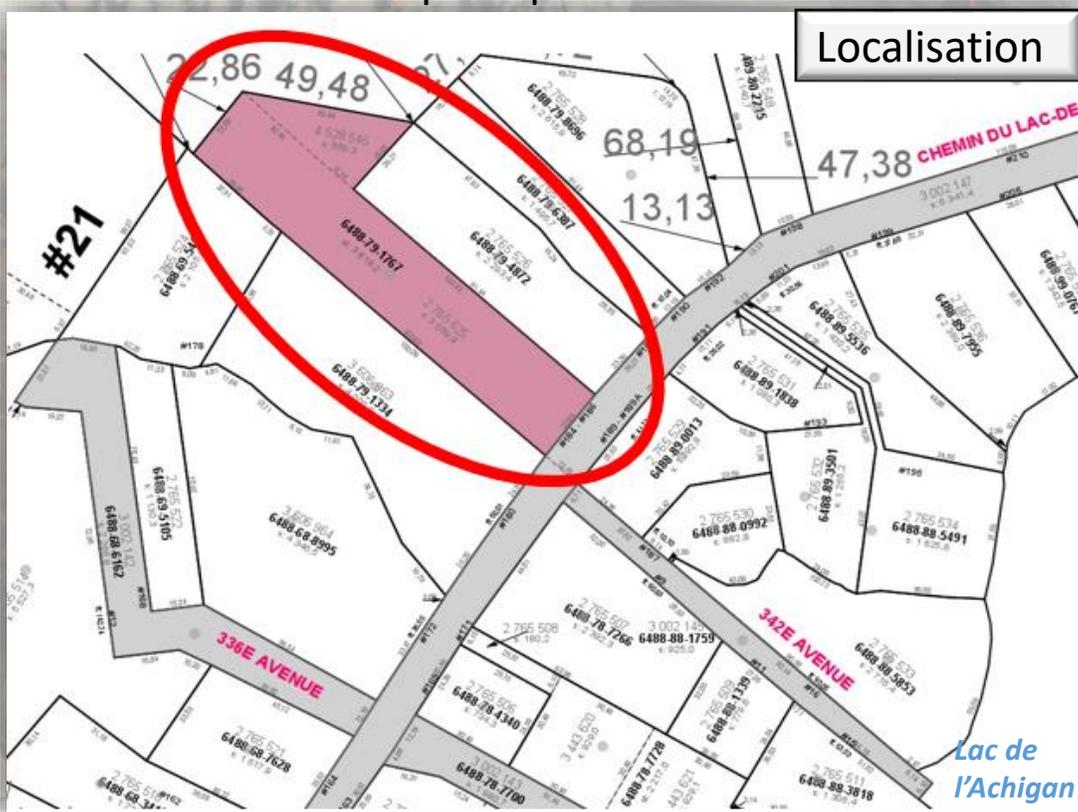
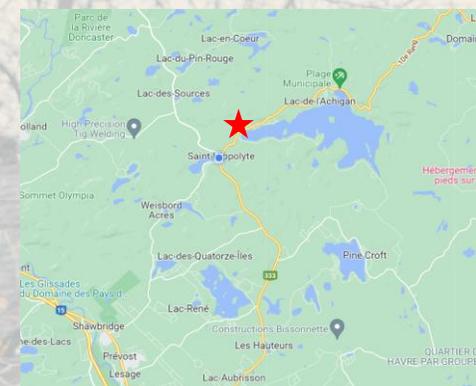
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

5.3 DDM 2025-0012 : 184, chemin du Lac-de-l'Achigan

La demande de dérogation mineure consiste à autoriser, pour le garage détaché projeté, que celui-ci empiète dans l'espace formé par le prolongement des plans de façade du bâtiment principal.

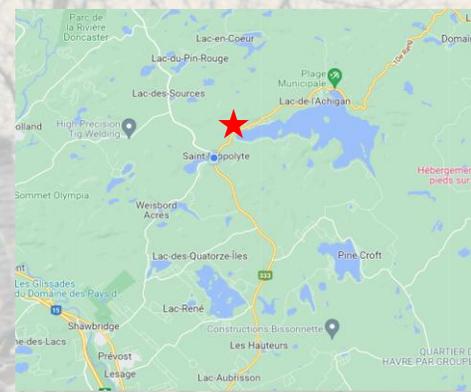


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent de **d'ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

5.3 DDM 2025-0012 : 184, chemin du Lac-de-l'Achigan...suite



184, Lac-de-l'Achigan
(à conserver)



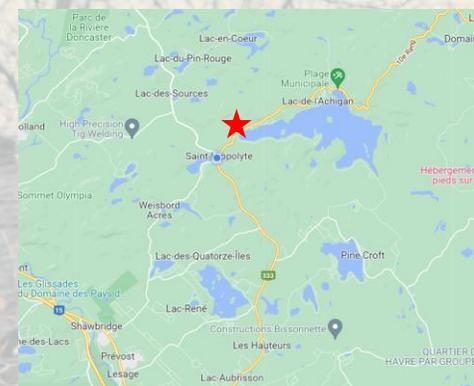
184, Lac-de-l'Achigan
(à démolir)

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent de **d'ACCEPTER** la DDM

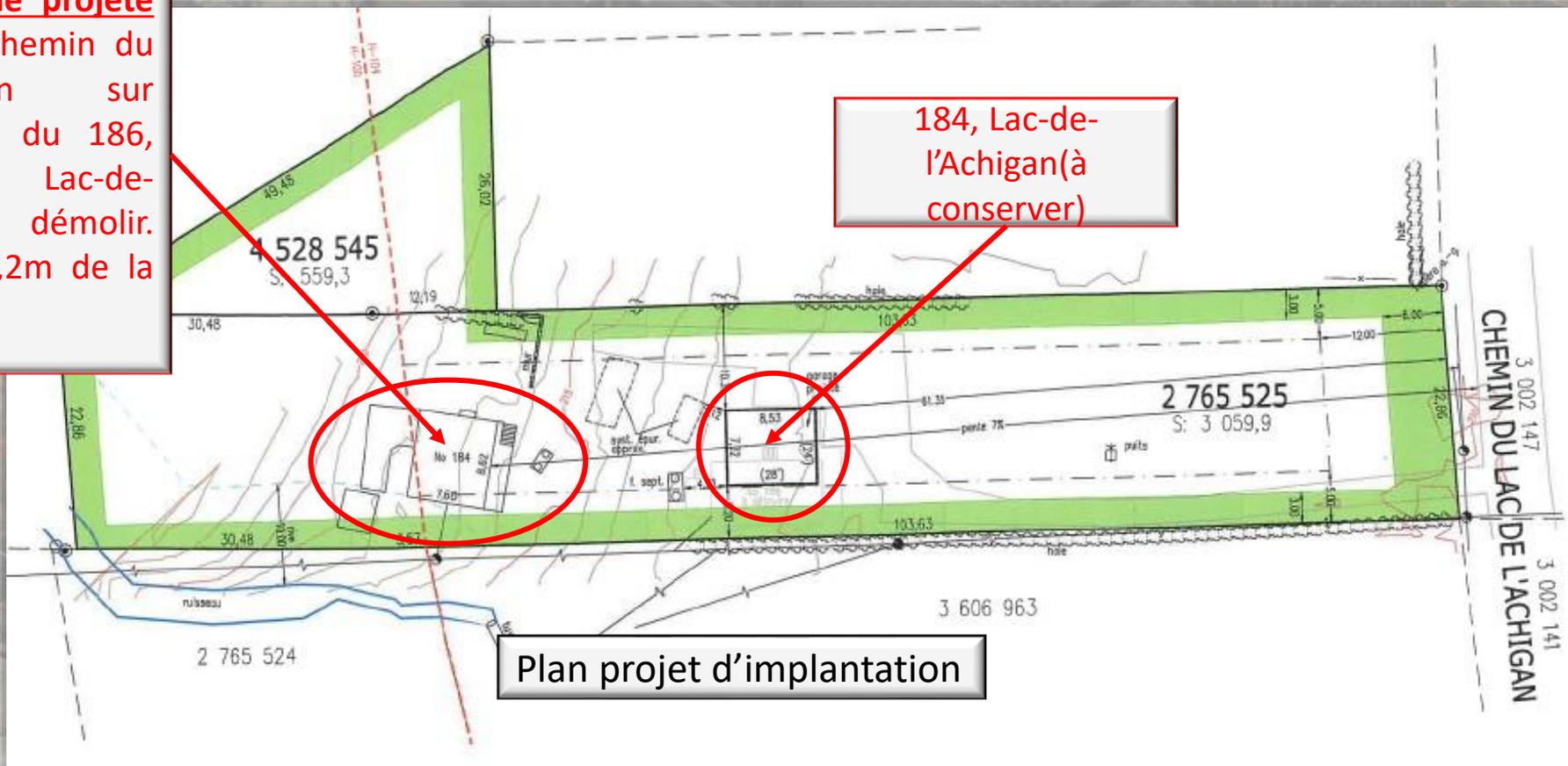
5. Urbanisme

5.3 DDM 2025-0012 : 184, chemin du Lac-de-l'Achigan...suite



Garage détaché projeté pour le 184 chemin du Lac-de-l'Achigan sur l'emplacement du 186, chemin du Lac-de-l'Achigan à démolir. Conforme à 5,2m de la ligne latérale.

184, Lac-de-l'Achigan(à conserver)



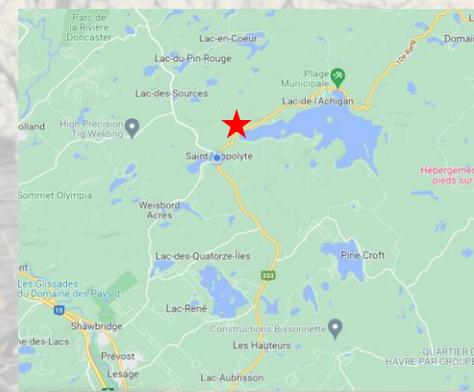
Plan projet d'implantation

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent de **d'ACCEPTER** la DDM

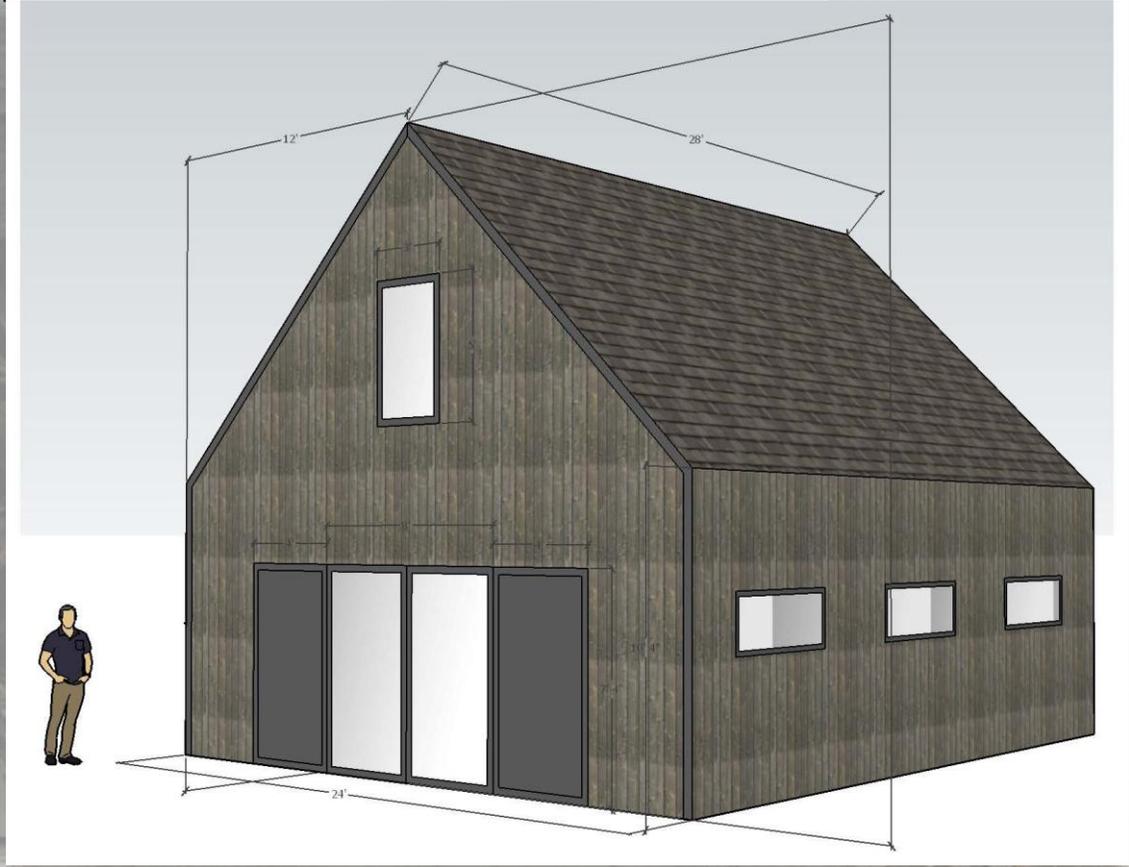
5. Urbanisme

5.3 DDM 2025-0012 : 184, chemin du Lac-de-l'Achigan...suite



184-186, chemin du Lac-de-l'Achigan – Vue de la rue

Projection 3D – garage détaché projeté



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent de **d'ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA)

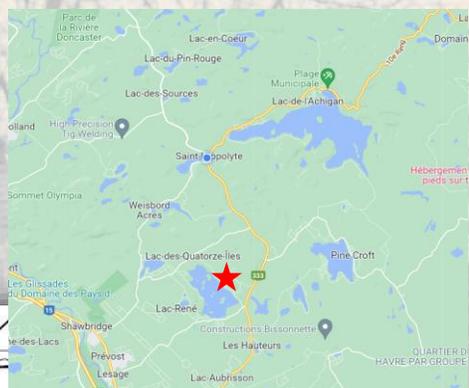
PIIA

Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale

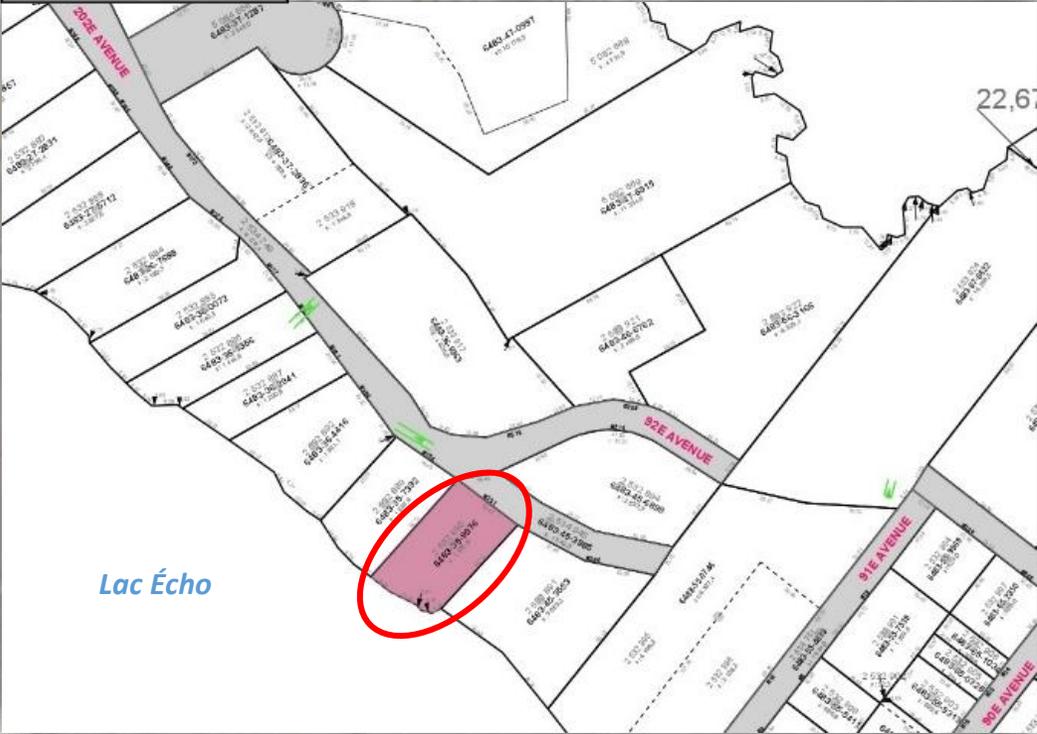


5. Urbanisme

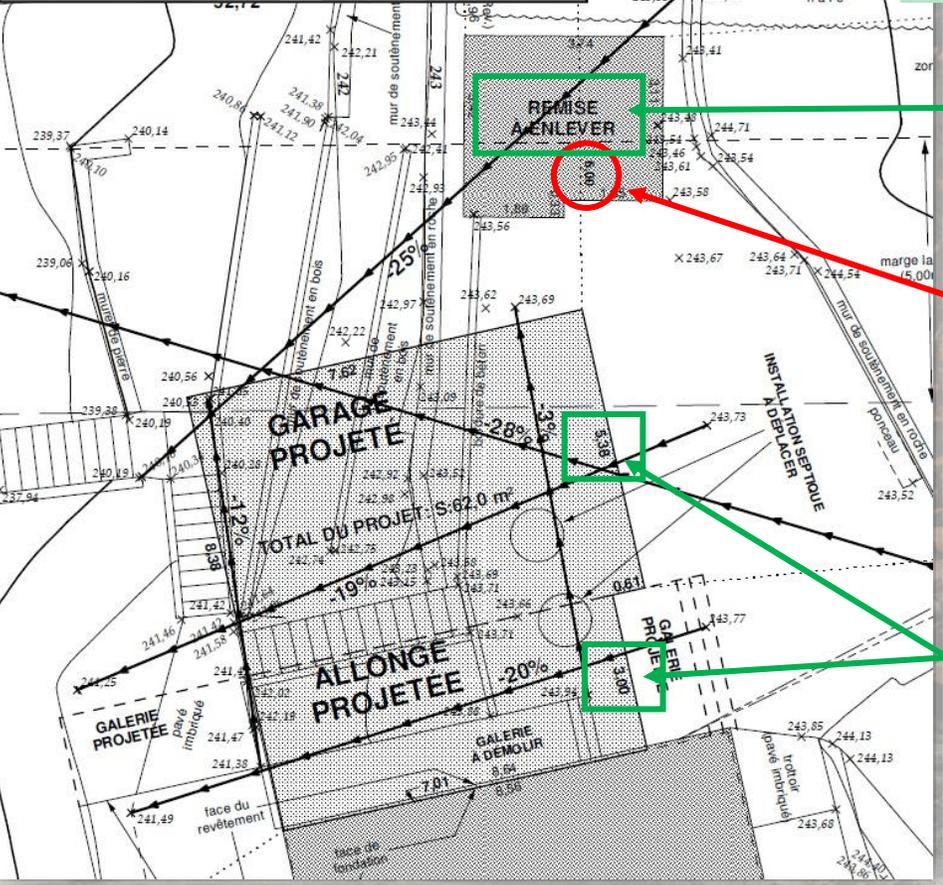
5.4 PIIA 2025-0005: 201, 202^e Avenue Agrandissement / rénovations – Lac Écho



Localisation



Plan projet d'implantation



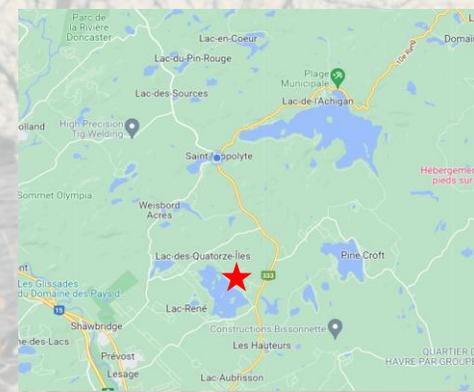
Remise existante retirée

Marge de 6m (8m requis)

Garage attaché de 5,38m (17pi)
Vestibule de 3m (10pi)

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA



5. Urbanisme

5.4 PIIA 2025-0005: 201, 202^e Avenue...suite

Projection 3D

Vue de la rue



Vue du lac

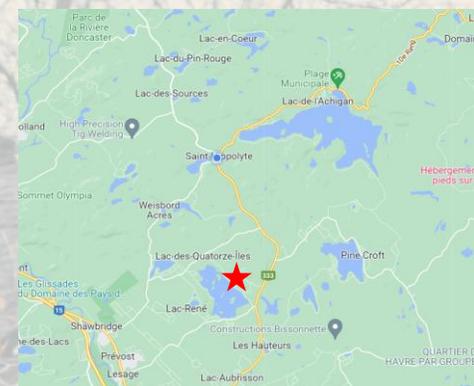


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

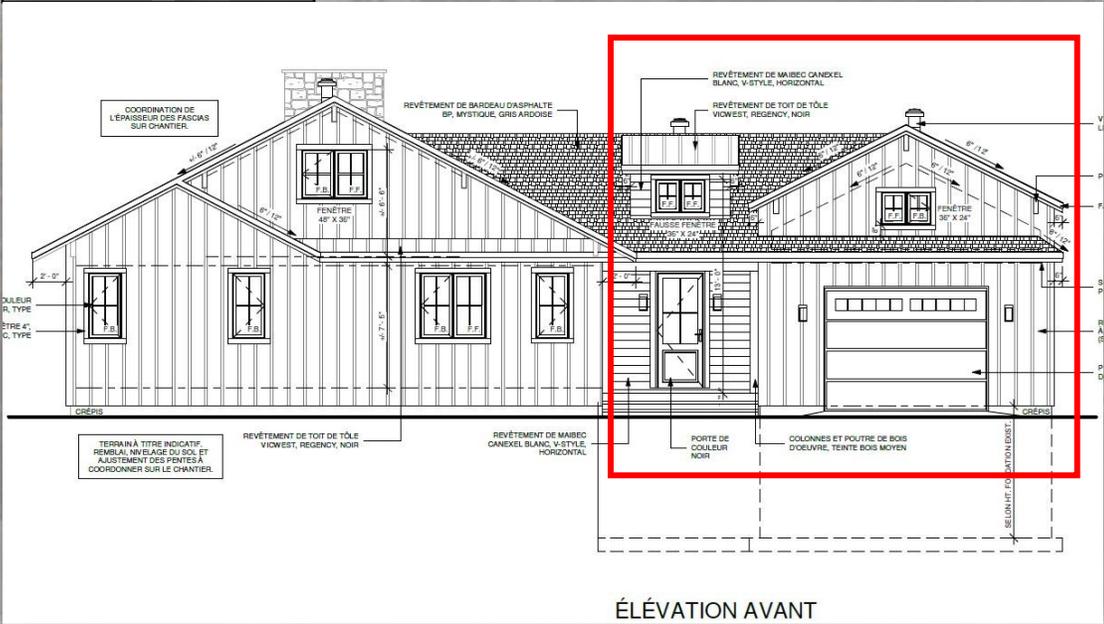
5. Urbanisme

5.4 PIIA 2025-0005: 201, 202^e Avenue...suite

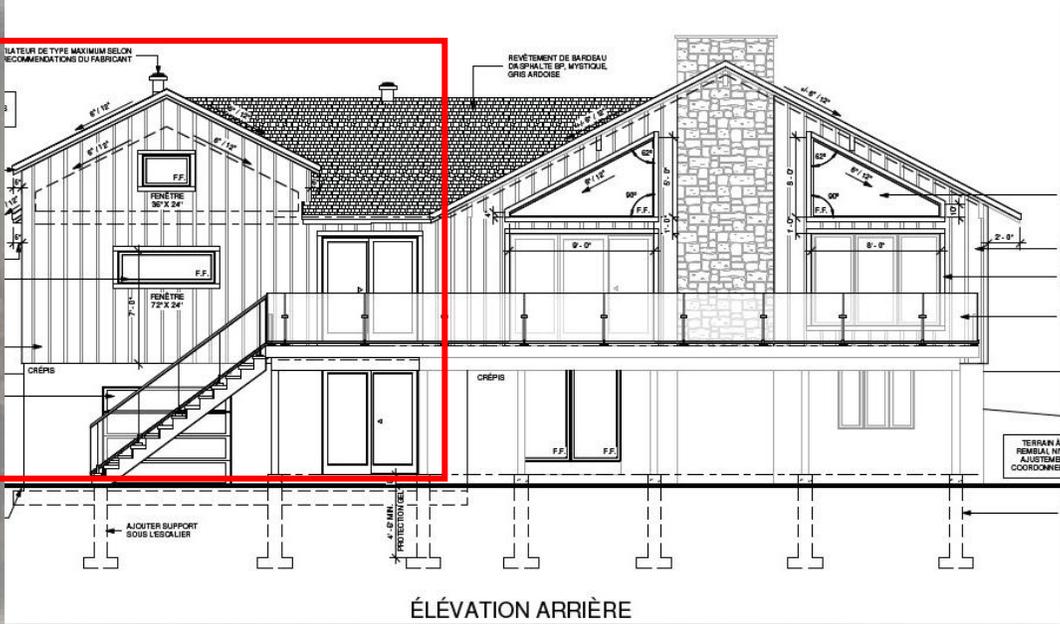


Élévation 3D

Vue de la rue



Vue du lac

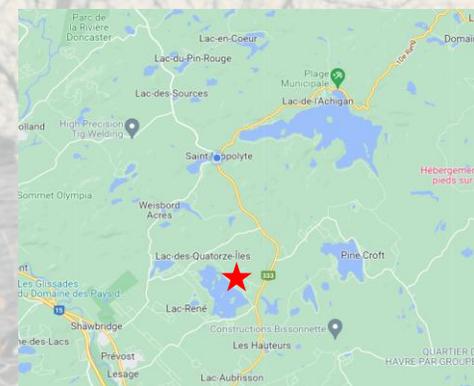


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.4 PIIA 2025-0005: 201, 202^e Avenue...suite



Matériaux de revêtement

Fascia : aluminium fini blanc

Soffite : aluminium fini blanc

Fenêtres, portes et porte de garage en façade : fini noir

Porte de garage arrière : fini blanc

Toiture :

- Bardeaux asphalte : BP, Mystique, gris ardoise

Revêtements muraux :

- Lattes verticales :
 - o Maibec Canexel/ planche et couvre-joint / blanc
 - o Installation verticale, planche et couvre-joint
- Lattes horizontales :
 - o Maibec Canexel / V style / blanc
 - o Installation horizontale droite
- Bois des poutres :
 - o Teinte bois moyen
- Pierre de la cheminée : tel qu'existant



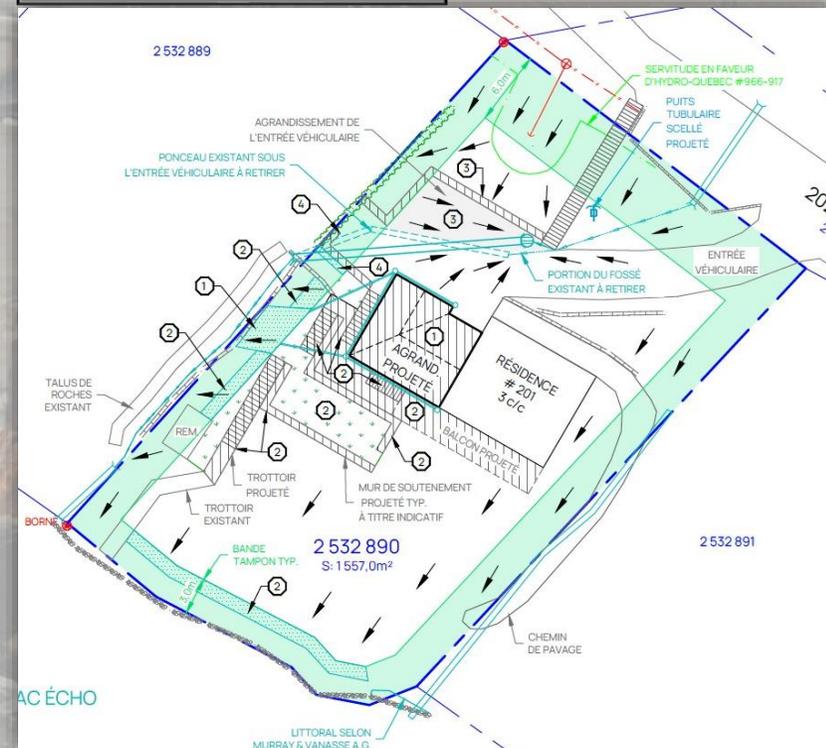
Planche et couvre-joint



Blanc



Plan de drainage

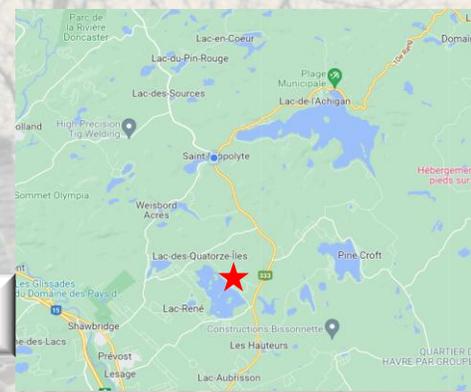


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.4 PIIA 2025-0005: 201, 202^e Avenue...suite



Maisons voisines



195, 202e Avenue



205, 202e Avenue



209, 202e Avenue



213, 202e Avenue



214, 202e Avenue



193, 202e Avenue

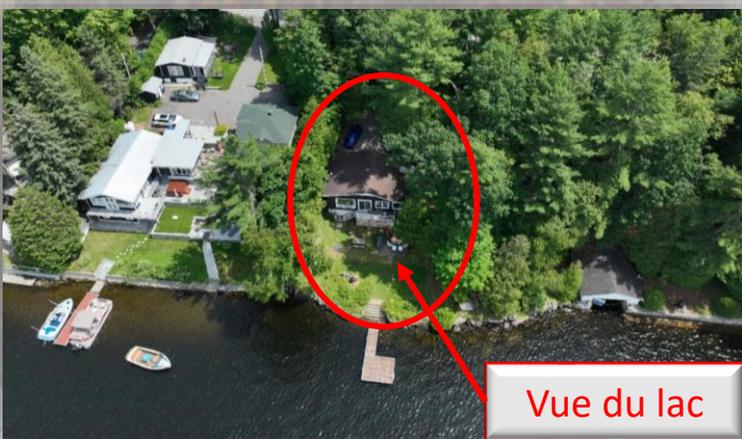
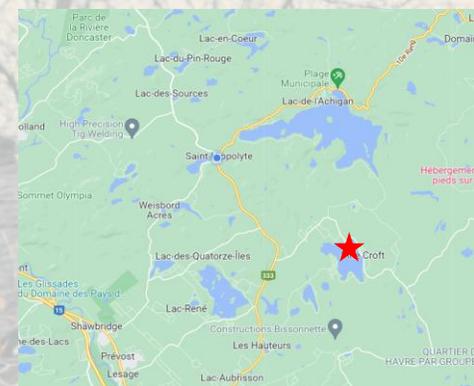
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

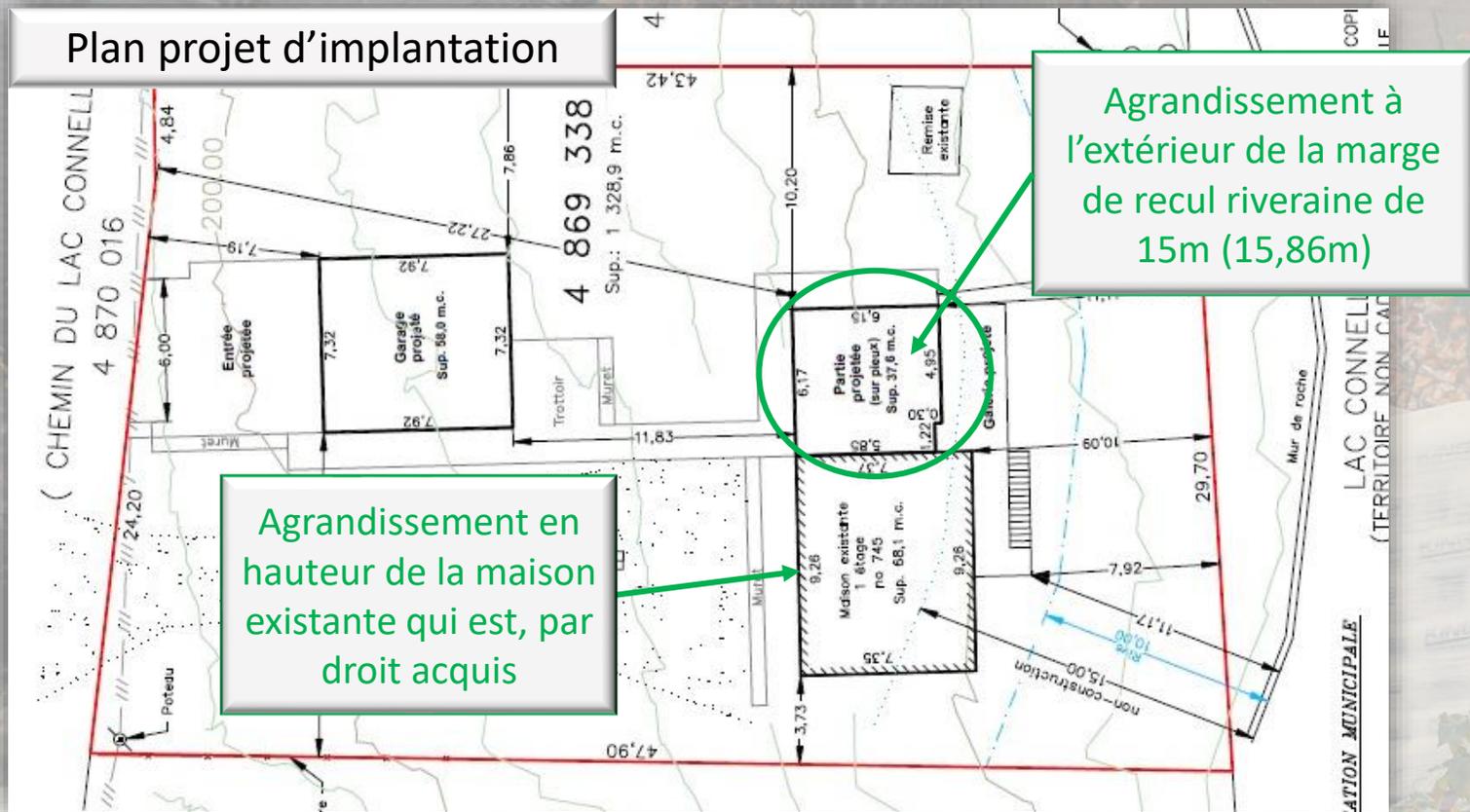
5. Urbanisme

5.5 PIIA 2025-0006 : 745, chemin du Lac-Connelly

Agrandissement & rénovation bâtiment principal – Lac Connelly



Vue du lac



Agrandissement en hauteur de la maison existante qui est, par droit acquis

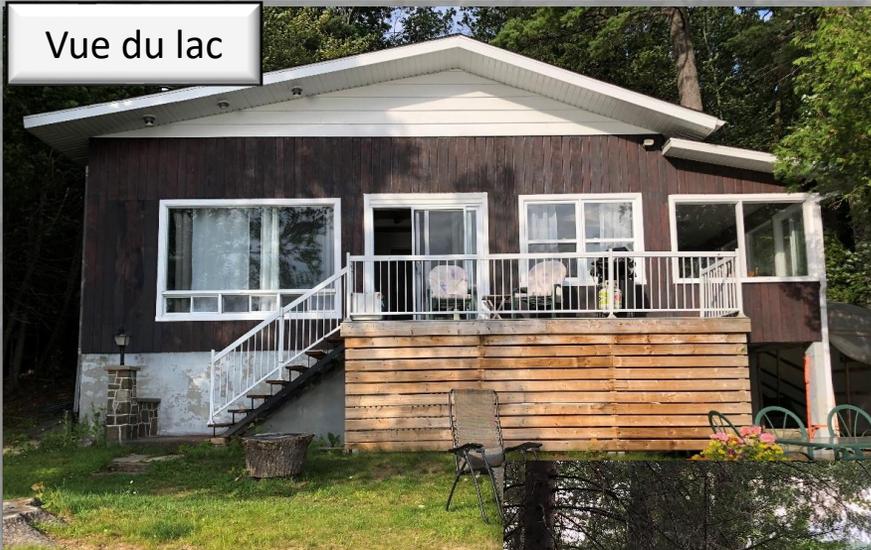
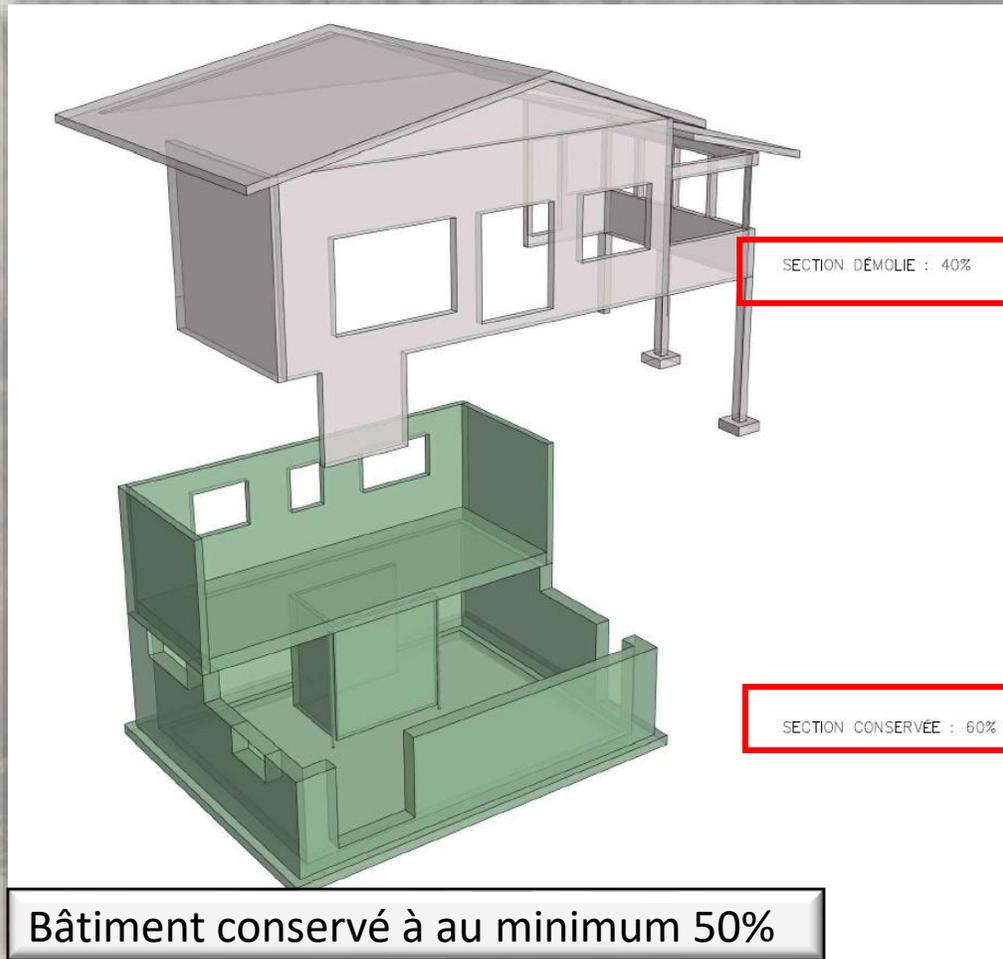
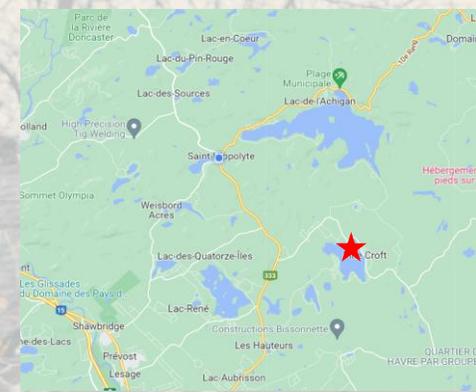
Agrandissement à l'extérieur de la marge de recul riveraine de 15m (15,86m)

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.5 PIIA 2025-0006 : 745, chemin du Lac-Connelly...suite



Chalet existant

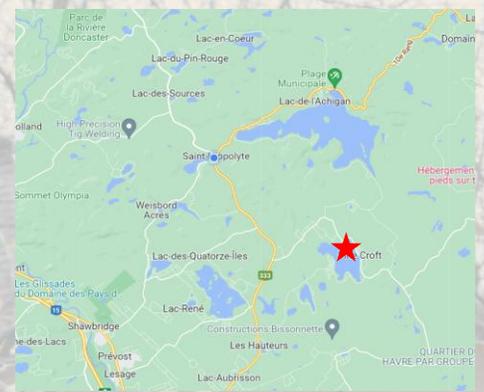


RECOMMANDATION

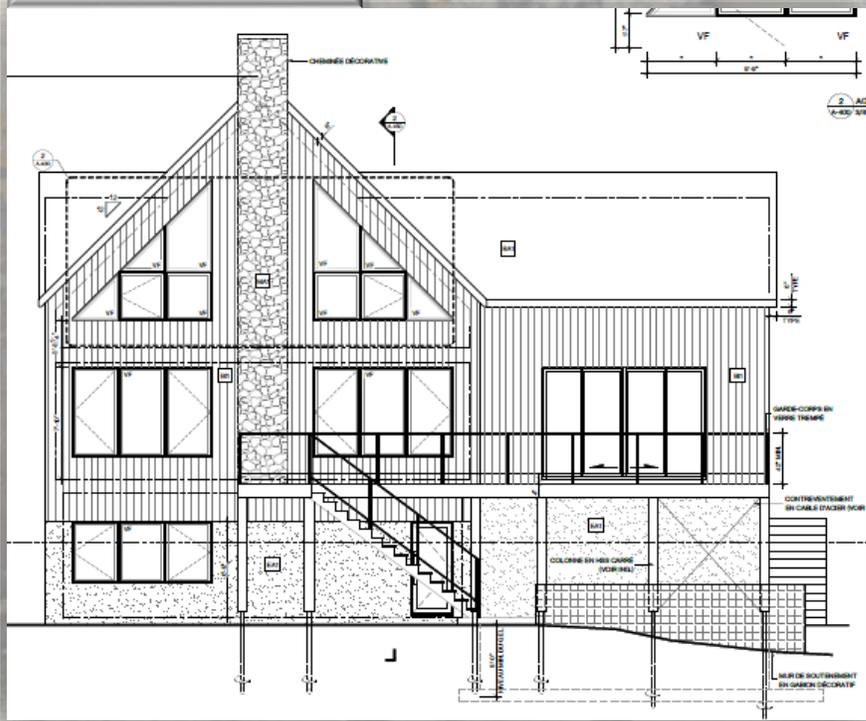
Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.5 PIIA 2025-0006 : 745, chemin du Lac-Connelly...suite



Élévation 2D



Vue du lac



Vue de la rue

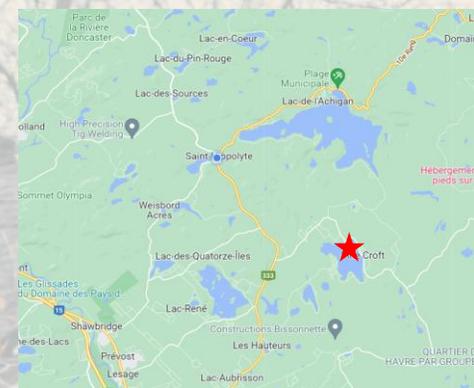
Projection 3D

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.5 PIIA 2025-0006 : 745, chemin du Lac-Connelly...suite



Matériaux de revêtement

- Bardeau de couleur gris matinal
- Canaxel de couleur sable (vertical)

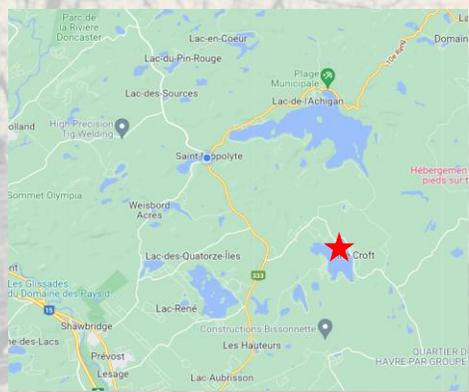


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.5 PIIA 2025-0006 : 745, chemin du Lac-Connelly...suite



717, Lac-Connelly



767, Lac-Connelly

Maisons voisines



757, Lac-Connelly



741, Lac-Connelly



21-23, Érables



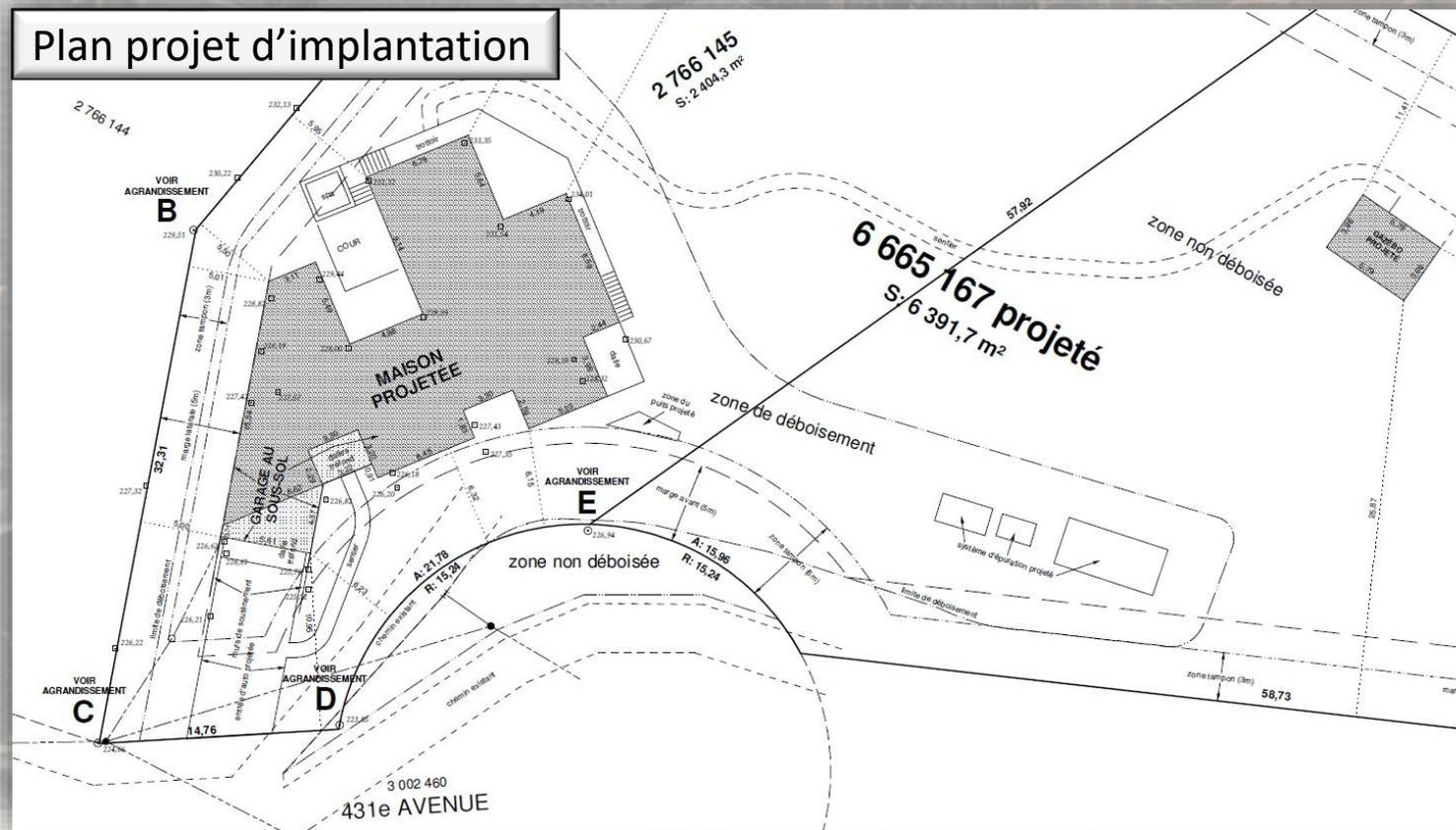
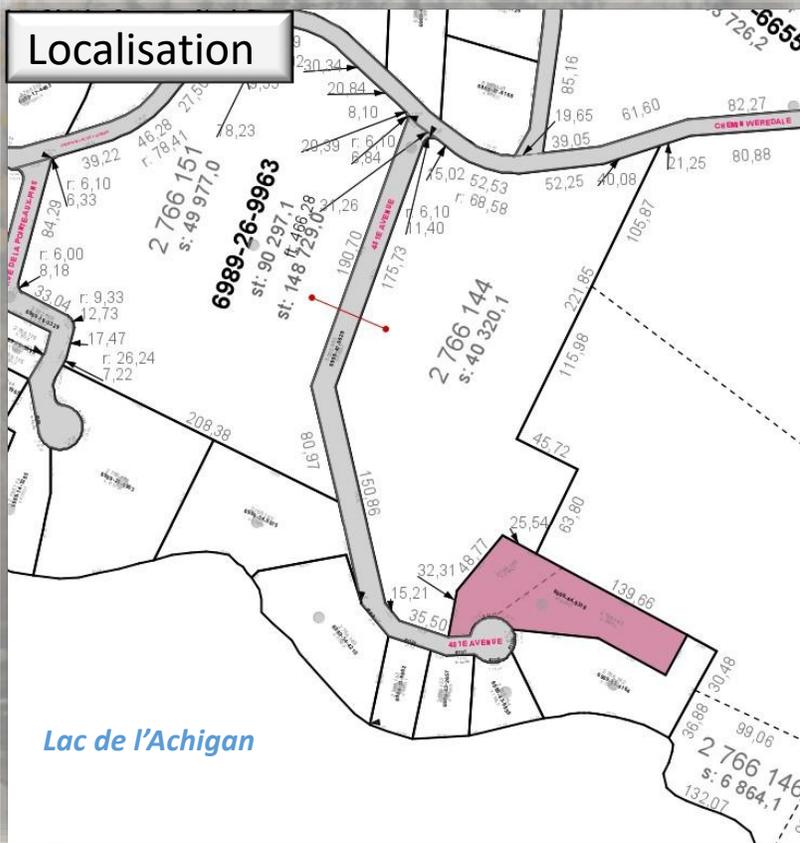
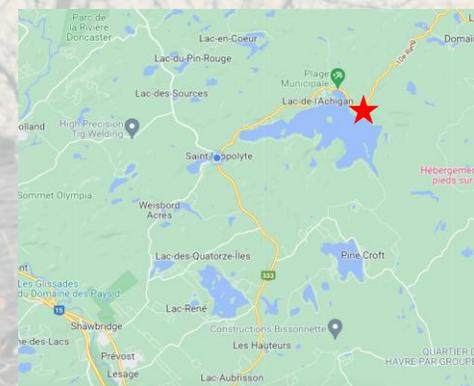
735, Lac-Connelly

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

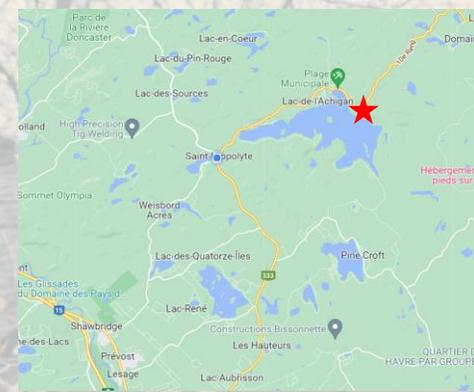
5. Urbanisme

5.6 PIIA 2025-0008: 1134, 431^e Avenue Construction bâtiment principal – Lac Achigan



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA



5. Urbanisme

5.6 PIIA 2025-0008: 1134, 431^e Avenue...suite

Projection 3D

Vue en hiver



Vue en été



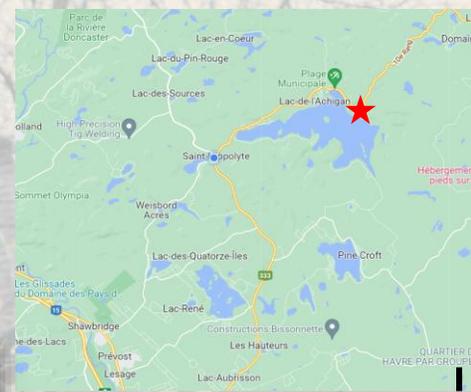
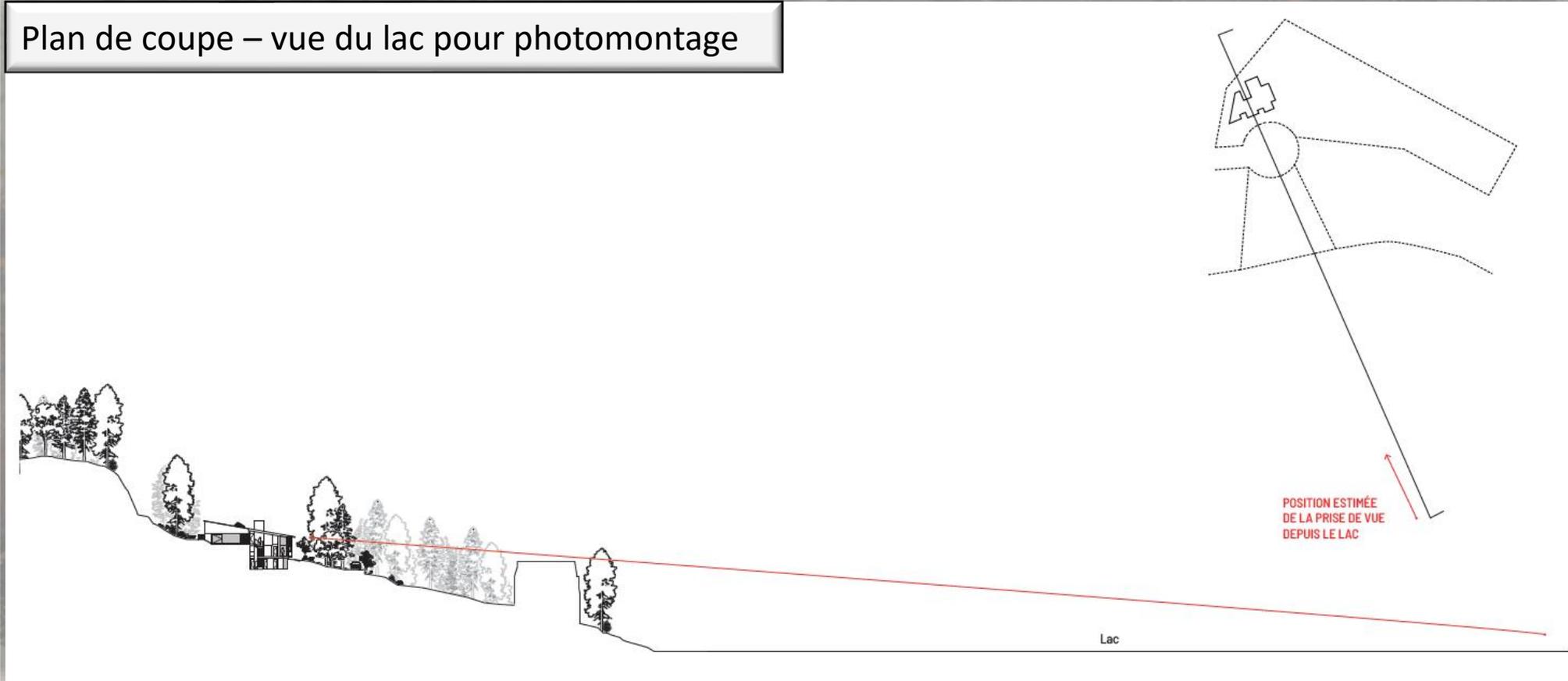
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.6 PIIA 2025-0008: 1134, 431^e Avenue...suite

Plan de coupe – vue du lac pour photomontage



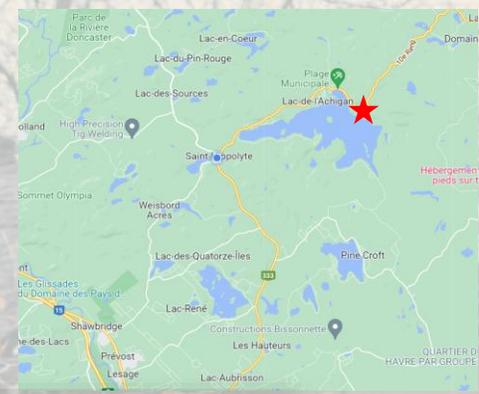
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

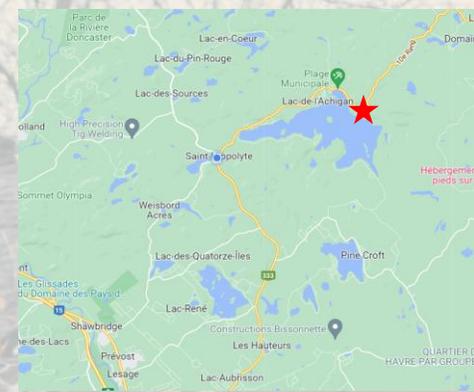
5.6 PIIA 2025-0008: 1134, 431^e Avenue...suite

Photomontage – vue du lac



RECOMMANDATION

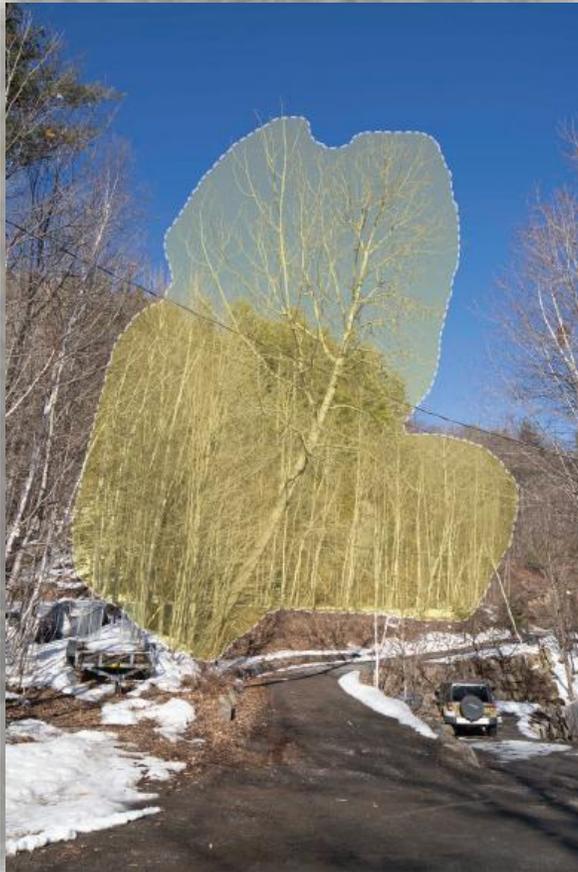
Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA



5. Urbanisme

5.6 PIIA 2025-0008: 1134, 431^e Avenue...suite

Photomontage – vue du lac...suite

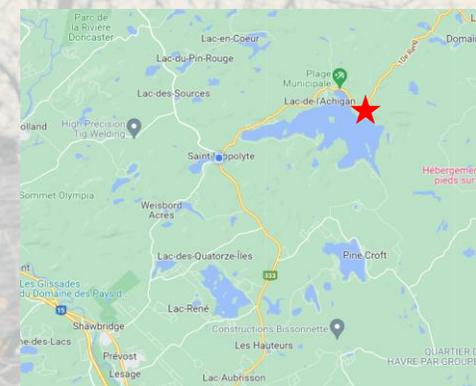


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.6 PIIA 2025-0008: 1134, 431^e Avenue...suite



Matériaux de revêtement

LEGENDE DES FINIS EXTÉRIURES POUR ÉLÉVATIONS

R1		R2		R3		SL1	
REVÊTEMENT DE BOIS		MURS DE FONDATION APPARENTS		TOITURE MÉTALLIQUE		SOLINAGE MÉTALLIQUE	
FABRICANT: MAIBEC PRODUIT: LAMBRIS V-JOINT COULEUR: 370 - LIANE DE PALMIER		FABRICANT: KEIM PRODUIT: PEINTURE MINÉRALE COULEUR: 9525		FABRICANT: MAC METAL PRODUIT: MS1 MODULAIRE COULEUR: ZINC BROSSÉ		FABRICANT: MAC METAL PRODUIT: M59AB 1.75 COULEUR: ZINC BROSSÉ	

NOTES :

1. LES MATÉRIEAUX CHOISIS ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS AFIN DE SATISFAIRE LES OBJECTIFS FIXÉS PAR LE PIIA (A - 5.2.5)
2. TOUTES LES FONDATIONS APPARENTES SONT PEINTES (RÈGLEMENT DE ZONAGE / A - 3.3.5)
3. LES SOFFITES ET DÉBORDS DE TOITS SONT EN BOIS, LEUR ESSENCE ET FINITION S'AGENCERA A LA STRUCTURE DE BOIS APPARENTE INTÉRIEURE

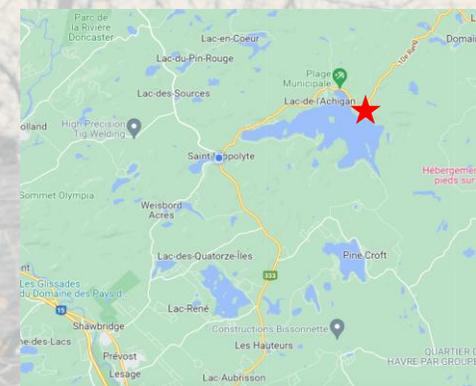
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

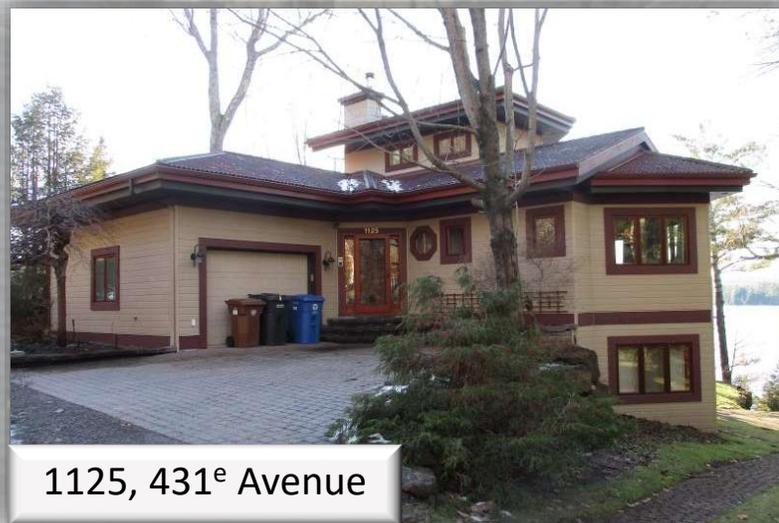
5. Urbanisme

5.6 PIIA 2025-0008: 1134, 431^e Avenue...suite

Maisons voisines



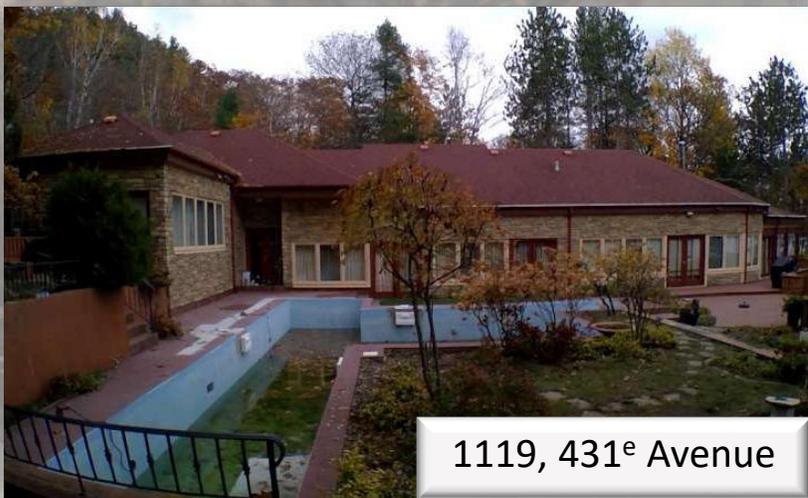
1119, 431^e Avenue



1125, 431^e Avenue



1135, 431^e Avenue



1119, 431^e Avenue



1139, 431^e Avenue



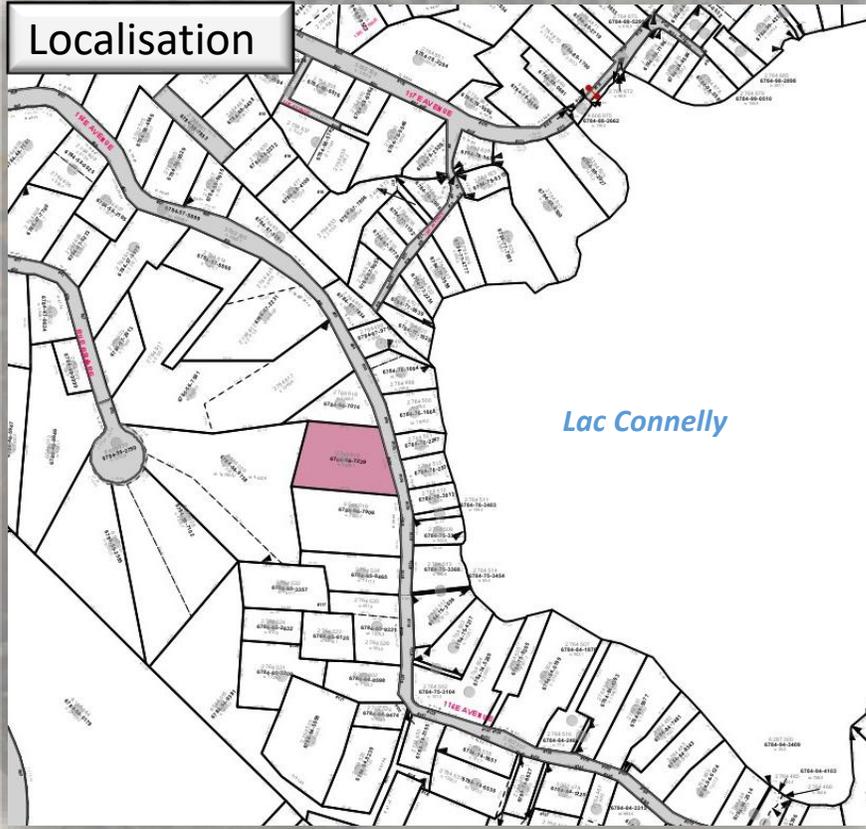
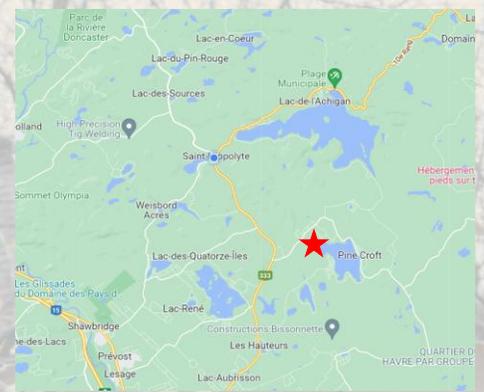
1131, 431^e Avenue

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.7 PIIA 2025-0011 : 101, 115^e Avenue
Démolition & reconstruction – Lac Connelly



Chalet à démolir

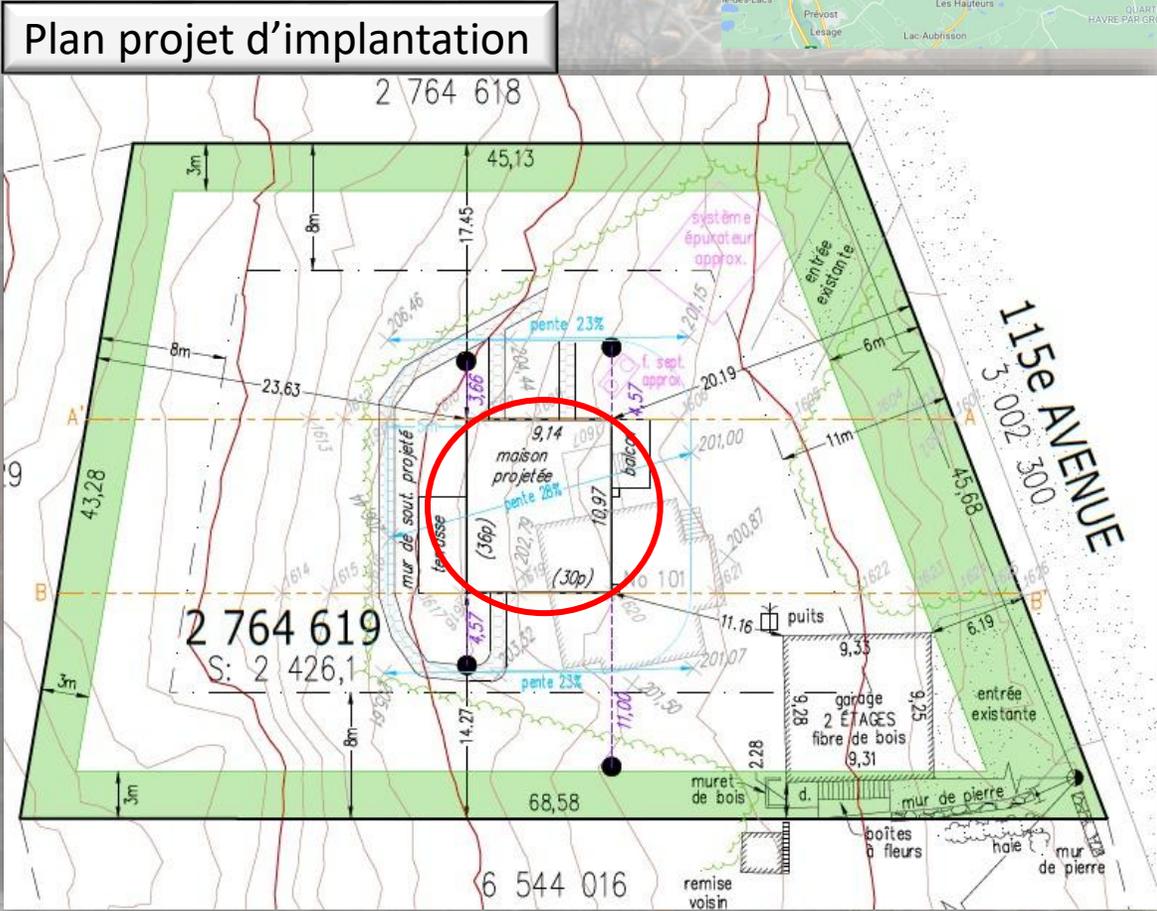
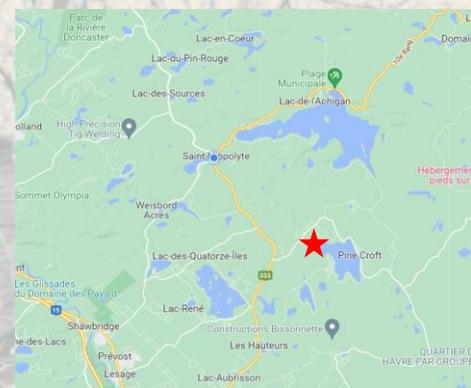


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.7 PIIA 2025-0011 : 101, 115^e Avenue
Démolition & reconstruction – Lac Connelly

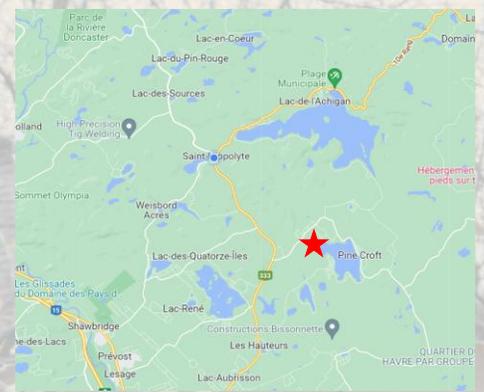


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.7 PIIA 2025-0011 : 101, 115^e Avenue...suite



- LÉGENDE DES REVETEMENTS
EXTÉRIEUR:**
- TOITURE BARDEAU D'ASPHALTE GRIS LUNIAIRE
 - FACIA D'ALUMINIUM NOIR
 - FENETRE ET PORTE NOIR (AVIER ET PVC)
 - REVETEMENT DE CANEXEL HORIZONTAL COULEUR SIERRA
 - REVETEMENT DE CANEXEL VERTICAL:NOIR
 - COLONNE ET GARDE CORPS EN ALUMINIUM NOIR

Projection 3D & Matériaux de revêtement



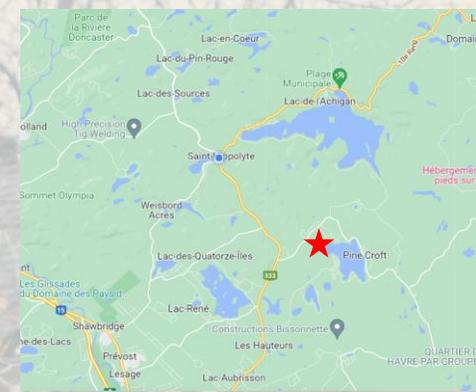
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.7 PIIA 2025-0011 : 101, 115^e Avenue...suite

Maisons voisines



88, 115^e Avenue



100, 115^e Avenue



104, 115^e Avenue



94, 115^e Avenue



106, 115^e Avenue



107, 115^e Avenue

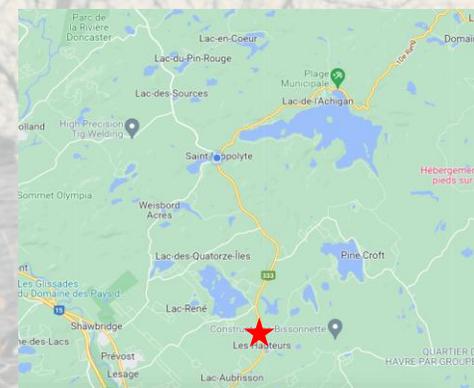
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.8 PIIA 2025-0013: 972, chemin des Hauteurs

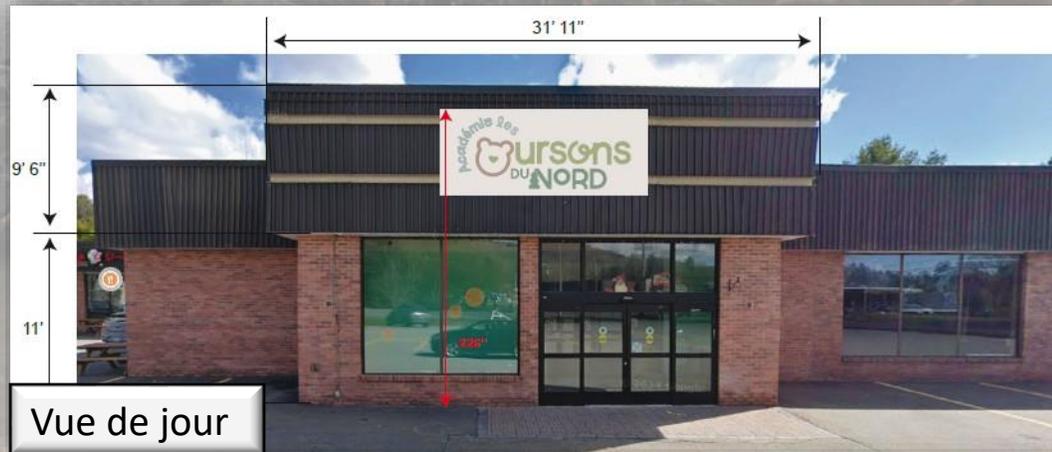
Enseigne murale



Localisation



Enseigne projetée



Vue de jour



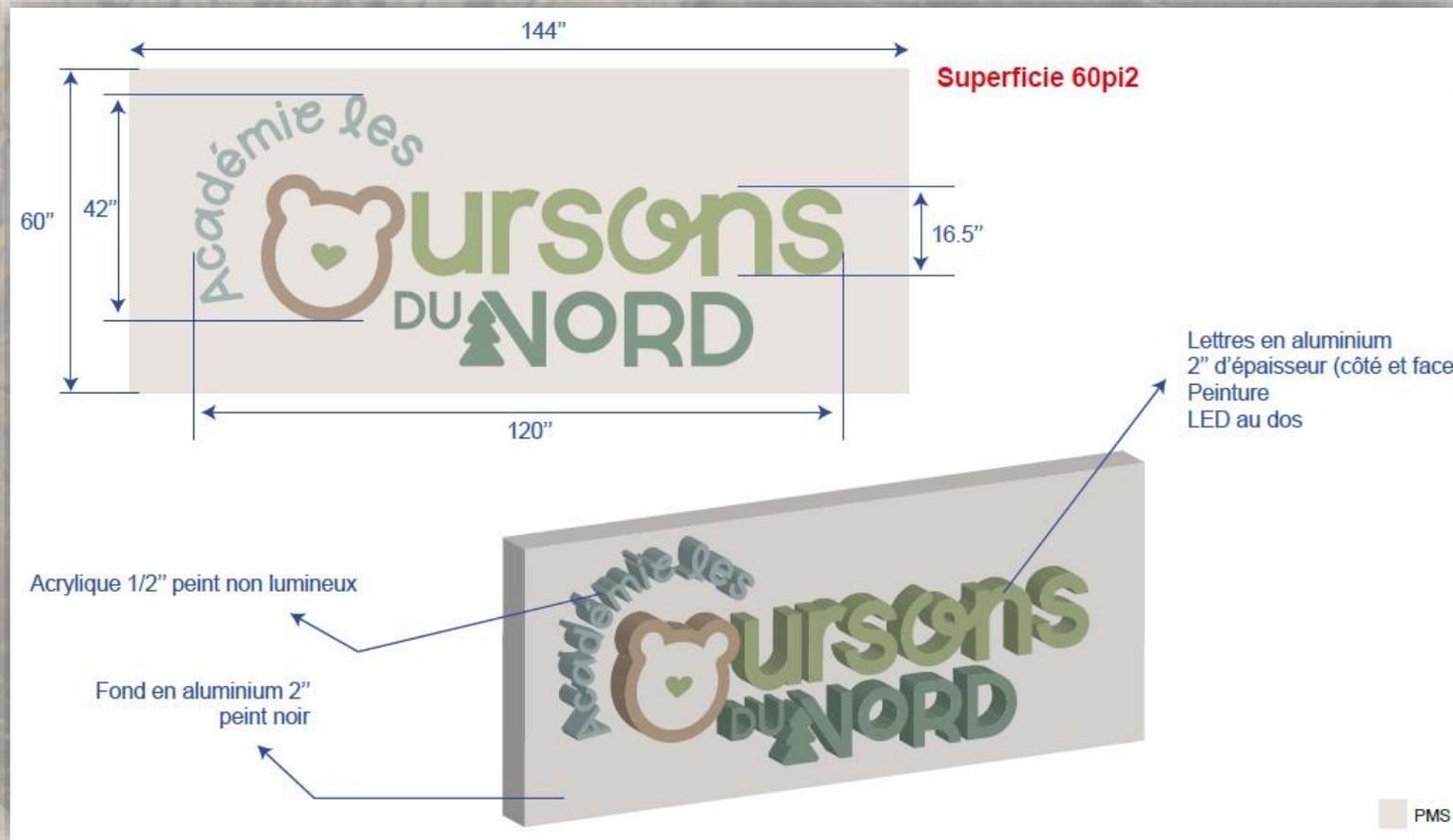
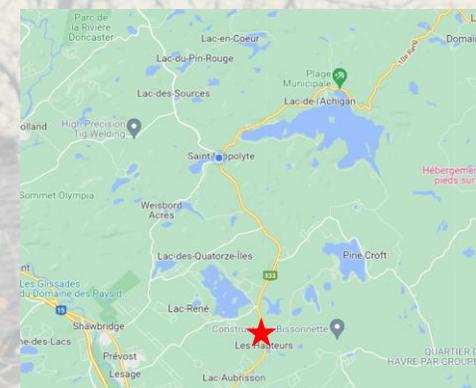
Vue de nuit

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.8 PIIA 2025-0013: 972, chemin des Hauteurs...suite



Plan de l'enseigne



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.8 Adoption par la MRC de La Rivière-du-Nord du Projet de Règlement n°399-25 relatif au schéma d'aménagement et de développement

D'APPROUVER le projet de Règlement no 399-25 qui vise la modification du Règlement no 188-07 relatif au schéma d'aménagement et de développement révisé.

ENVIRONNEMENT



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

An aerial photograph of a lush green forest with a heart-shaped pond in the center. The pond is surrounded by dense trees, and the water is a clear, light blue. The text is centered over the pond.

Journée de l'environnement

Le samedi 7 juin 2025

11h à 16h

Parc du Grand Héron

(55, 380^e Avenue)

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Journée de l'environnement

Programmation:

- Analyse de l'eau potable à prix réduit;
- Achat regroupé de végétaux pour la revégétalisation des rives et plants en démonstration;
- Ateliers de plantation en rive et de création d'hôtels à insectes;
- Distribution gratuite de pousses d'arbres et de semences d'asclépiades;
- Présence de l'UQROP avec oiseaux de proie vivants;
- Kiosque d'Éco-Nature sur la protection et la réhabilitation des tortues;
- Coin lecture sur l'environnement avec la Biblio-Mobile;
- Biblio-Jardin;
- Kiosques d'informations sur les castors, les bandes riveraines, la mycologie, les monarches, la conservation des milieux naturels et plus encore!

C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Analyse de l'eau potable à prix réduit

- Offre spéciale du Laboratoire H2Lab pour la Journée de l'environnement de 40% de rabais sur les forfaits offerts:
 - Collection « Analyse de l'eau potable »: #1-Potabilité, #3-Esthétique, #5-Duo Potabilité et esthétique;
 - Collection « Lac et baignade »: #11-Baignade, #A3-E. coli à l'unité;
- Bouteilles et procédure disponibles du 26 mai au 6 juin à la bibliothèque municipale et à l'hôtel de ville, durant les heures normales d'ouverture;
- Le retour des bouteilles se fera à la Journée de l'environnement, le samedi 7 juin.

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Attention aux tiques

Selon le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, Saint-Hippolyte fait partie de la quarantaine de municipalités à risque élevé d'acquisition de la maladie de Lyme dans les Laurentides.

La maladie de Lyme est causée par une bactérie qui se transmet par la piqûre d'une tique à pattes noires infectée.

Mesures de prévention:

- Marcher dans les sentiers et éviter les herbes hautes;
- Utiliser un chasse-moustiques sur les parties exposées du corps;
- Porter un chapeau, des souliers fermés et des vêtements longs;
- Entrer le chandail dans le pantalon et le bas de pantalon dans les chaussettes ou bottes;
- Porter des vêtements clairs pour rendre les tiques plus visibles.



6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Quoi faire en cas de piquêre de tique?

- Retirer la tique le plus tôt possible. Conseils et étapes à suivre au <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/retrait-dune-tique-en-cas-de-piquere> ;
- Noter la date, le lieu et l'heure ainsi que l'endroit du corps où la tique a été trouvée;
- Conserver la tique dans un contenant hermétique dans le réfrigérateur, dans l'éventualité où une visite chez le médecin ou le pharmacien s'avérerait nécessaire.

Consulter un médecin ou pharmacien dans l'une des situations suivantes:

- Lorsqu'on croit avoir été piqué dans une des municipalités à risque;
- Lorsque la rougeur autour de la piquêre est de 5 cm de diamètre ou plus;
- Lorsque la rougeur persiste depuis plus de 48 heures;
- Lorsqu'on croit présenter un ou plusieurs symptômes de la maladie de Lyme dans les jours, les semaines ou les mois suivant l'exposition aux tiques.

Pour plus d'informations: <https://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/en/sante-publique/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme/#c30901>



6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Les bernaches et autres oiseaux aquatiques sont de retour

Les déjections des bernaches et autres oiseaux aquatiques entraînent une dégradation de la qualité de l'eau et un risque pour la santé des baigneurs.

Chasser les bernaches par le bruit ou les déplacer ne sont pas des stratégies efficaces, car elles sont à répéter en continu. Pour garder la faune aviaire loin de votre propriété, mieux vaut ne pas l'attirer en premier lieu.

Conseils pour désintéresser les oiseaux aquatiques de votre propriété:

- Ne pas les nourrir!
- Limiter l'étendue des aires gazonnées aux abords des lacs et cours d'eau. Votre terrain deviendra moins propice à leur alimentation et à la construction de leurs nids;
- Maintenir une bande riveraine naturelle et dense en végétaux, ce qui rend votre terrain moins attrayant pour eux.



6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Jetez un coup d'œil à tous les jours dans vos bacs : cela pourrait sauver des vies!

Pour éviter qu'un animal sauvage soit piégé dans vos bacs, il est possible d'y installer des barrures du commerce ou faites maison.

N'oubliez pas de défaire la barrure la veille de la collecte!



Source: Patricia Hamel, Saint-Hippolyte



6. Environnement

6.2 Octroi d'une aide financière – Association des résidents du lac Écho/Quatorze Îles

D'OCTROYER, conformément au programme de soutien à l'action environnementale Fonds vert de la Municipalité, une aide financière à l'Association des résidents du lac Écho / Quatorze-Îles au montant de 25 000 \$, laquelle sera répartie en deux versements, soit :

- 60 % à l'adoption de la résolution par le conseil municipal et conditionnellement au dépôt d'un plan d'action quinquennal mettant de l'avant non seulement les stratégies de lutte et de contrôle du myriophylle à épis, mais également de prévention, d'éducation, d'information et de sensibilisation prévues par l'ARLEQ;
- 40 % au dépôt et à l'approbation du rapport final du projet, incluant le volet financier;

6. Environnement

6.3 Gestion de la végétation en rive

D'INFORMER et de sensibiliser les riverains dès 2025 des changements que compte apporter la Municipalité de Saint--Hippolyte à la réglementation sur le contrôle de la végétation dans la rive, de même que sur les échéanciers et les actions nécessaires afin de respecter la réglementation, via les différentes plateformes municipales;

DE MODIFIER le *Règlement de zonage* afin de l'harmoniser avec les dispositions provinciales, en interdisant les mesures de contrôle de la végétation dans la partie de 5 à 10 ou 15 mètres de la rive, en plus de maintenir l'obligation de revégétaliser la rive à l'intérieur des 5 premiers mètres de la rive;

DE DÉVELOPPER des outils de communication illustrés et vulgarisés permettant aux riverains de bien comprendre la réglementation municipale;

DE POURSUIVRE et compléter la tournée d'inspection de la bande riveraine de 5 mètres en 2025 et d'émettre des constats d'infractions lorsqu'il y a contrôle de la végétation dans les premiers 5 mètres de la rive;

6. Environnement

6.3 Gestion de la végétation en rive

D'EFFECTUER le suivi de la revégétalisation des 5 premiers mètres de la rive au cours des étés 2026 et 2027 en émettant des constats en cas de non-respect. Cette période de suivi servira également de période de sensibilisation et d'information sur l'arrêt de contrôle de la végétation dans la bande riveraine située entre 5 et 10 mètres;

D'APPLIQUER, à compter de l'été 2028, la réglementation à l'intérieur de toute la rive, soit la revégétalisation de 0 à 5 mètres et l'arrêt du contrôle de la végétation de 5 à 10 ou 15 mètres selon la pente.

CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Vernissage «Lieux et lumières intérieurs» de Maxime Lacourse

Le vernissage s'est tenu le 27 mars de 17 h à 19h et a obtenu un franc succès avec environ 75 personnes présentes. L'artiste a vendu 4 œuvres et plusieurs cartes de souhait.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Vente de livres

La vente de livre usagés s'est tenue le 28 et 29 mars à la bibliothèque.
Environ 150 personnes sont reparties avec des livres, CD, DVD ou revues usagés.
Un événement toujours très prisé des usagers!

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

12 avril - Atelier de confection de chocolat

Cet atelier, qui revient chaque année, est très populaire auprès des familles! Ce sont 40 jeunes, accompagnés de leurs parents, qui ont pu confectionner leur propre personnage en chocolat au lait avec le maître chocolatier Eddy Rosine.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

19 avril - Spectacle de Pâques La fleur magique

Une quarantaine d'enfants de 2 à 7 ans ont participé, à la salle de réception du parc du Grand-Héron, au spectacle de Pâques «La fleur magique». Ce spectacle très interactif (chansons, mouvements, marionnettes, etc) a beaucoup plus aux enfants et à leurs parents! Tous sont repartis avec le sourire!



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel



Exposition « D'un peu plus près (Un regard intimiste) » de Michel Tremblay
Bibliothèque



« Pédago en biblio » sous le thème de la BD
Bibliothèque



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel



Une histoire – Un brico
Bibliothèque



de 10h à 15h – Jour de la marmaille
Centre de plein air et de la vie communautaire



LOISIRS, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Camp de jour les Tortilles

Les inscriptions au camp Tortilles sont amorcées depuis le 1^{er} avril.

En raison d'un recrutement de moniteurs fructueux, le nombre de places a été haussé à 165 enfants / semaine pour l'été qui vient. Ainsi, il reste encore des places de disponibles pour la plupart des semaines de l'été.

À noter : il reste également quelques places pour le camp de prémoniteur !

Le camp prémoniteur offre aux jeunes de 13 à 15 ans une immersion dans le monde de l'animation. Supervisés par un moniteur, ils apprendront les tâches et les responsabilités d'un moniteur de camp de jour. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec le service des loisirs pour plus d'informations.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Casino du Club Optimiste

C'est le samedi 26 avril, dans le gymnase de l'école des Hauteurs, que plus de 100 personnes sont venues s'amuser lors de la Soirée casino organisée par et au profit du Club Optimiste de Saint-Hippolyte.

Lors de cette soirée, Mme Sonia Bélanger, députée de Prévost, ministre des Aînés, ministre déléguée à la Santé et ministre responsable de la région des Laurentides, en a profité pour remettre au Club Optimiste de Saint-Hippolyte une aide financière de 5 000 \$.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Parcs et espaces verts

L'équipe des parcs et espaces verts procède actuellement à la réouverture des parcs à la suite d'un hiver qui s'est étiré jusqu'à la mi-avril.

Tous les parcs de la Municipalité sont inspectés pour leur sécurité. Le matériel, comme les balançoires, sont ensuite réinstallés.

Finalement, un grand ménage (ramassage des déchets) sera effectué dans chacun des espaces verts.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel – Évènements à venir



Souper groupe social Amico
École des Hauteurs



Mai – mois de l'activité physique :

- Samedi 17 mai, 10 h : Initiation au karaté - à l'extérieur (Parc du Grand-Héron)
- Mercredi 21 mai, 18 h 30 : Conférence sur l'alimentation (Centre des loisirs)
- Samedi 24 mai, 11 h : Atelier de yoga parent-enfant (Centre des loisirs)

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.2 Protocole d'entente et subvention au Comptoir alimentaire de Saint-Hippolyte

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, le protocole d'entente d'une durée d'un an à intervenir entre les parties;

D'ACCORDER au Comptoir alimentaire la permission d'utiliser le pavillon du lac Bleu pour ses activités et d'en assurer tous les frais (électricité, déneigement, téléphone, réparations);

D'OCTROYER une aide financière au Comptoir alimentaire de Saint-Hippolyte au montant de 8 000 \$ pour l'année 2025 dans le cadre de leurs services à la population. Un premier versement de 50 % aura lieu après la signature du protocole d'entente et un deuxième de 50 % suivra l'approbation du rapport financier présenté par le Comptoir alimentaire, tel que spécifié au protocole d'entente;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02-701-20-970

SÉCURITÉ INCENDIE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Intervention

La fin du mois d'avril fut mouvementée pour les pompiers. Ils sont intervenus à plusieurs reprises lors des intempéries du 29 avril pour de nombreux fils électriques arrachés ou en contact avec des branches.

De plus, grâce à l'intervention rapide et efficace des pompiers en garde de jour, une résidence fut protégée des flammes.

**Photo lors de l'arrivée des pompiers.* →



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Formation

Un maintien annuel de compétence en matière de premier répondant a eu lieu les 12 et 26 avril pour l'ensemble des pompiers.

Ces derniers ont remarqué une augmentation d'appel de premiers soins à la suite de citoyens ayant chuté de leur toiture.

Rappel de sécurité: il ne faut pas s'aventurer sur une toiture, surtout lorsque des intempéries peuvent rendre les surfaces glissantes et instables. Une chute d'une hauteur de 6 pieds peut être très dommageable et même fatale. Il faut demander l'aide de spécialistes afin de faire retirer les débris et branches qui sont tombés sur votre toiture.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention

Nombres des interventions	2025	2024 (Janvier à décembre)
Type incendie	151	543
Premiers répondants	29	132
Total	180	675

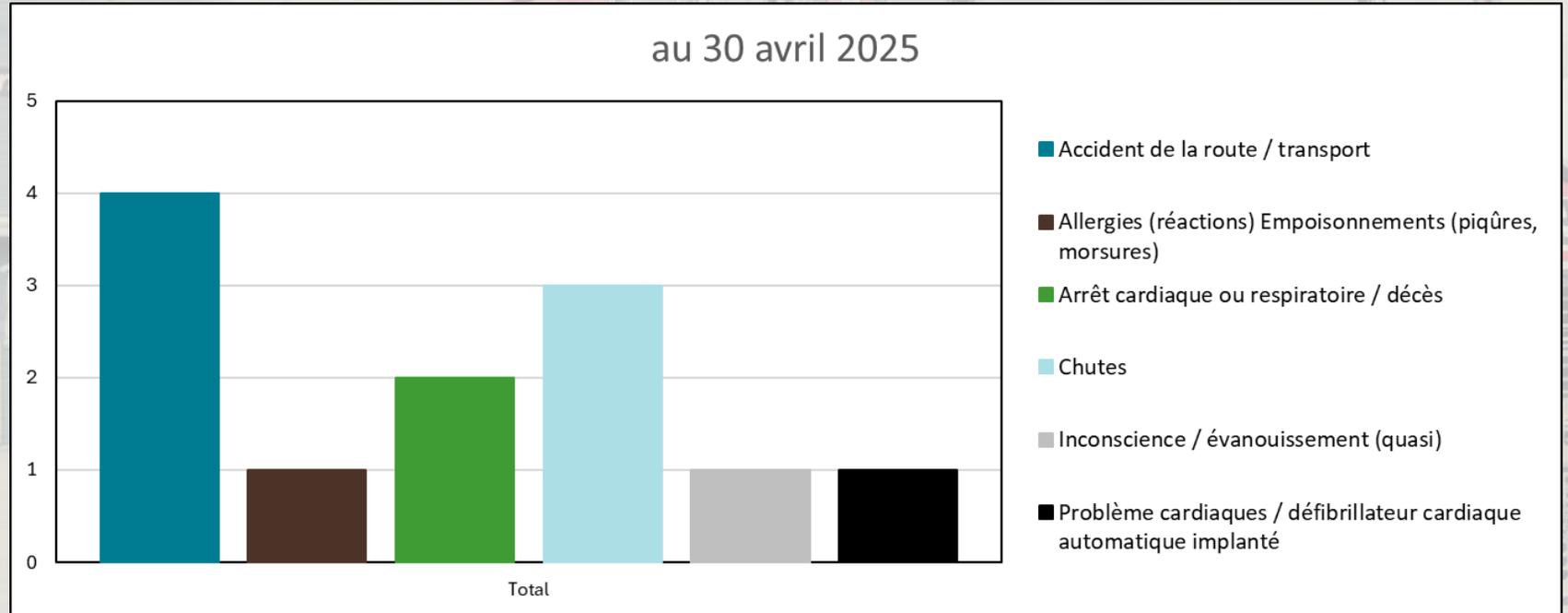
DESCRIPTION	AVRIL 2025
ACCIDENT VÉHICULE À MOTEUR	4
ADMINISTRATION	1
ALARME GAZ	1
ALARME INCENDIE	4
ASSISTANCE	7
CHEMINÉE	1
ENTRAIDE AUTOMATIQUE	5
FUITE DE GAZ	1
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	13
RÉSIDENCE	1
SAUVETAGE NAUTIQUE	1
VERIFICATION	1
Total général	40

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention PR

au 30 avril 2025



	Accident de la route / transport	Allergies (réactions) Empoisonnements (piqûres, morsures)	Arrêt cardiaque ou respiratoire / décès	Chutes	Inconscience / évanouissement (quasi)	Problème cardiaques / défibrillateur cardiaque automatique implanté	Total
Avril	4	1	2	3	1	1	12

9. Sécurité incendie

9.2 Dépôt du rapport des activités concernant le suivi de la mise en œuvre du schéma de couverture de risque en sécurité incendie

Le conseil prend acte du dépôt du rapport des activités réalisées dans le cadre du schéma de couverture de risques en matière d'incendie pour l'année 2024 du Comité de sécurité incendie de la MRC de La Rivière-du-Nord.

9. Sécurité incendie

9.3 Entente relative à la création de la Régie intermunicipale d'incendie – Autorisation de signature

CONSIDÉRANT la résolution relative à la création de la Régie intermunicipale sécurité incendie de la Rivière-du-Nord adoptée à la séance ordinaire du conseil municipal du 10 décembre 2024 par la résolution 2024-12-358;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier l'entente pour rencontrer les exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

D'APPROUVER l'entente relative à la création d'une régie intermunicipale d'incendie telle que modifiée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente modifiée à intervenir.

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

NAUTIQUES ET SUR GLACE

Lieu d'intervention	Nombre
Lac de l'Achigan	0
Lac Connelly	0
Lac Écho	0
Lac Bleu	0
Autres lacs	0

TERRESTRES

Types d'intervention	Nombre
Nuisance	8
Animal	2
SPCA	8
Enquête Airbnb	0
Enquête diverse	0
Privé	1
Environnement	0
Urbanisme	0
Insalubrité	2
Suivi dossier	18

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Renouvellement et achat des vignettes nautiques

Le renouvellement des vignettes va bon train depuis l'ouverture le 10 avril et les usagers ont de plus en plus de facilité avec la nouvelle plateforme.

Rappels importants:

- Aucune vignette n'est vendue au débarcadère.
- La seule façon pour se procurer ou de renouveler une vignette: vignettes.saint-hippolyte.ca
- **Prévoyez le coup:** il faut compter un délai de 5 jours ouvrable pour le traitement de votre demande. Si votre dossier est incomplet ou s'il y a des ambiguïtés, le délai pourrait être plus long. Faites votre demande sans délai pour profiter de votre embarcation!



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Renouvellement et achat des vignettes nautiques

Rappelons que pour être éligible à l'achat d'une vignette, il est obligatoire de fournir:

1. une preuve de citoyenneté (permis de conduire, compte de taxes) ;
2. un certificat d'enregistrement valide de son embarcation émis par Transports Canada démontrant qu'il est bel et bien propriétaire de l'embarcation;
3. une preuve d'accès légal de mise à l'eau, si le demandeur n'est pas un résident riverain, pour les lacs Bleu, Connelly et des Quatorze-Îles.

Pour plus d'information: vdufour@saint-hippolyte.ca.



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Feux à ciel ouvert

Définition: tout feu brûlant librement ou qui pourrait se propager librement, par exemple: un feu dans un trou, les éléments pyrotechniques (feux d'artifice), les instruments produisant des flammèches ou des étincelles (instruments de soudage).

Aucun feu ne peut être allumé lorsque ceux-ci sont interdits par la **SOPFEU** ou lorsque l'indice du danger d'incendie émis par cette dernière atteint le niveau élevé dans le cas d'un feu à ciel ouvert (niveau jaune) pour Saint-Hippolyte.

NOTES IMPORTANTES!

Il est de la responsabilité de toute personne qui désire allumer un feu de vérifier l'indice de la SOPFEU préalablement. **La Municipalité peut interdire en tout temps les feux à ciel ouvert**, et ce, peu importe l'indice de danger d'incendie de la SOPFEU.

Inscrivez-vous aux **alertes municipales** afin d'être avisé rapidement d'une interdiction de feux à ciel ouvert au **citoyen.saint-hippolyte.ca**

PÉRIODE DE QUESTIONS

05:00

Start Stop Reset mins:5 secs:0 type:
None ▾
Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd. Show Settings



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

LEVÉE DE LA SÉANCE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

